Commission européenne

EUMOFA

Observatoire Européen des Marchés des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture

Nº 11/2017

FAITS SAILLANTS DU MOIS

TABLE DES MATIÈRES

Premières ventes en Europe

Zoom sur le thon germon (Italie, Espagne), et la lingue (Danemark, Norvège, Royaume-Uni)

Approvisionnement mondial

Études de cas : Le marché des produits de la pêche et de l'aquaculture en Suisse; Le crabe dans l'UE

Consommation : La plie au Danemark, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni

Contexte macroéconomique

Retrouvez toutes ces données, informations et bien plus, sur
www.eumofa.eu/fr

Suivez-nous sur Twitter :
@EU_MARE #EUMOFA

Dans ce numéro

Sur la période janvier-octobre 2017, la valeur des premières ventes de cabillaud a augmenté en Lettonie, en Norvège et en Italie, tandis qu'elle a diminué dans le reste des pays par rapport à l'année précédente. La France et le Danemark ont connu une augmentation du prix en première vente de merlu et une baisse des prix pour la plie et le hareng. Le prix en première vente de sardine a augmenté en France et en Italie, tandis qu'il a diminué en Espagne et au Portugal.

Au cours des trois dernières années, les prix en première vente de la lingue ont varié entre 1,69 EUR/kg et 3,02 EUR/kg au Danemark, entre 0,66 EUR/kg et 1,87 EUR/kg en Norvège et entre 1,18 EUR/kg et 2,83 EUR/kg au Royaume-Uni. En moyenne, les prix les plus élevés ont été enregistrés au Danemark (2,14 EUR/kg), soit 14 % de plus qu'au Royaume-Uni. En Italie, au cours des trois dernières années, le prix moyen annuel en première vente du thon germon était de 3,46 EUR/kg, soit environ 7 % de plus qu'en Espagne (3,22 EUR/kg).

Les ministres européens sont parvenus à un accord sur les possibilités de pêche en 2018 dans l'Atlantique, la mer du Nord et la mer Noire lors du Conseil « Agriculture et pêche » du 11 et 12 décembre 2017.

La Suisse est un partenaire commercial de l'UE important pour le poisson et les produits de la mer. Du fait d'une production nationale limitée (environ 3.600 tonnes en 2015), le marché suisse du poisson repose essentiellement sur les importations, dont la majeure partie provient des États membres de l'UE. En 2016, les exportations de poisson et de produits de la mer de l'UE vers la Suisse ont atteint 437 millions d'euros pour 50.000 tonnes.

Le volume total des débarquements et des importations de crabe dans l'UE s'est élevé à 67.500 tonnes en 2016. Les échanges intra-UE sont surtout composés de crabe entier, congelé et frais, tandis que les importations hors UE sont principalement constituées de produits à base de crabe en conserve ou élaborés et de crabe entier congelé.

En janvier-septembre 2017, le prix de détail moyen de la plie fraîche pour la consommation des ménages a atteint 14,69 EUR/kg en Allemagne et 12,05 EUR/kg aux Pays-Bas. Au Royaume-Uni, le prix moyen était de 10,39 EUR/kg.

Affaires maritimes et pêche

1. Premières ventes en Europe

Sur la période **janvier-octobre 2017**, neuf États membres de l'UE et la Norvège ont fourni les données des premières ventes pour 11 groupes de produits.[1] La valeur des premières ventes a augmenté en France, en Italie et en Lettonie par rapport à l'année précédente (période janvier-octobre 2016). Une tendance inverse a été observée au Danemark, en Estonie, en Norvège, au Portugal, en Espagne, en Suède et au Royaume-Uni. En Belgique, la valeur des premières ventes est restée stable.

En **Belgique**, en **janvier-octobre 2017**, les premières ventes sont restées stables en valeur, tandis qu'elles ont diminué en volume (– 3 %) par rapport à la même période l'année précédente. Par rapport à janvier-octobre 2016, la valeur des espèces principales a fortement diminué : − 11 % pour la sole et − 9 % pour la crevette *Crangon* spp. Cette baisse a été nettement compensée par des tendances positives observées pour d'autres espèces importantes : la plie (+ 4 %), la baudroie (+ 21 %) et le turbot (+ 39 %). En **octobre 2017**, les premières ventes ont augmenté en valeur (+ 25 %) et en volume (+ 18 %). Concernant les espèces principales, la valeur et le volume ont augmenté pour la seiche (respectivement, + 71 % et + 55 %), la sole (+ 33 % et + 29 %), la plie (+ 25 % et + 4 %), le turbot (+ 54 % et + 76 %) et la raie (+ 26 % et + 31 %). Le prix moyen a substantiellement augmenté pour la plie (+ 20 %) et la seiche (+ 10 %), tandis qu'il a diminué pour la crevette *Crangon* spp (– 30 %) et le turbot (– 13 %).

Au **Danemark**, en **janvier-octobre 2017**, la valeur des premières ventes a atteint 282 millions d'euros (soit une baisse de 7 % par rapport janvier-octobre 2016), tandis que le volume a légèrement augmenté (+ 1 %) pour atteindre 211.960 tonnes. La valeur a diminué du fait de la baisse des prix du hareng (− 21 %), du cabillaud (− 5 %), de la plie (− 9 %), de la langoustine (− 17 %) et du lieu noir (− 11 %), tandis que la hausse globale en volume a été le fait d'une augmentation des captures de hareng (+ 5 %) et de plie (+ 2 %). En **octobre 2017**, la baisse en valeur des premières ventes a surtout été le fait du maquereau (− 1 %), du hareng (− 56 %) et du cabillaud (− 22 %), par rapport à octobre 2016. L'augmentation en volume des premières ventes de maquereau (+ 24 %) et de moule *Mytilus* spp (+ 11 %) n'a pas compensé la baisse globale en volume qui a surtout été le fait du hareng (– 23 %), de la plie (− 29 %) et du cabillaud (− 34 %).

En **janvier-octobre 2017**, **l'Estonie** a observé une baisse des premières ventes tant en valeur (– 4 %) qu'en volume (– 1 %) par rapport à la même période l'année précédente. La baisse a été le fait du sandre (− 54 % en valeur et en volume) et du sprat (− 7 % en valeur et − 3 % en volume). En **octobre 2017**, la baisse en valeur (– 3 %) était liée au hareng (– 19 %) et à la perche européenne (– 9 %), tandis que l'augmentation en volume (+ 3 %) a surtout été le fait du sprat (+ 16 %) par rapport à octobre 2016.

En **France**, en **janvier-octobre 2017**, les premières ventes ont légèrement augmenté en valeur (+ 1 %) tandis qu'elles sont restées stables en volume par rapport à janvier-octobre 2016. En **octobre 2017**, les premières ventes ont légèrement augmenté en valeur (+ 4 %) et en volume (+ 3 %) du fait de la sole (respectivement, + 8 % et + 20 %), de la seiche (+ 32 % et + 21 %) et du merlu (+ 29 % et + 24 %). Les autres espèces principales du mois (la baudroie et la coquille Saint-Jacques) ont légèrement varié ou sont restées stables en valeur par rapport à octobre 2016. La sole a connu la plus forte baisse du prix moyen (– 10 %, terminant à 10,86 EUR/kg), tandis que l'encornet a affiché la tendance inverse, s'élevant à 6,37 EUR/kg en octobre 2017 par rapport à 5,71 EUR/kg en octobre 2016 (soit + 12 %), du fait d'une forte baisse en volume (– 23 %).

En **Italie**, en **janvier-octobre 2017**, les premières ventes ont augmenté en valeur (+ 3 %) et en volume (+ 3 %) par rapport à la même période en 2016. L'augmentation a surtout été le fait de la crevette rose du large (1 million d'euros, soit + 3 %), de la palourde (3,6 millions d'euros, soit + 15 %) et de l'espadon (2,9 millions d'euros, soit + 23 %). L'augmentation en valeur a également été le fait de la seiche (0,2 million d'euros, soit + 2 %) et du poulpe (1,5 million d'euros, soit + 14 %). En **octobre 2017**, une tendance négative a été enregistrée en valeur (– 3 %) et en volume (– 6 %) par rapport à octobre 2016. Cette baisse a surtout été le fait de la crevette rose du large (0,74 million d'euros, soit – 21 %), de l'anchois (0,17 million d'euros, soit – 6 %), de la palourde (1 million d'euros, soit – 46 %) et de l'encornet (0,32 million d'euros, soit – 27 %). La hausse du prix moyen du poulpe (+ 10 %), du merlu (+ 7 %) et de la sole (+ 19 %) n'a pas évité la baisse globale en valeur. Le volume a diminué du fait de l'anchois (– 2 %), de la sardine (– 5 %) et de la palourde (– 58 %).

En **Lettonie**, en **janvier-octobre 2017**, les premières ventes ont augmenté tant en valeur (+ 6 %) qu'en volume (+ 12 %) par rapport à janvier-octobre 2016. Ces augmentations ont surtout été le fait du sprat (+ 12 % en valeur et + 24 % en volume), représentant environ la moitié des débarquements. En **octobre 2017**, la forte baisse en valeur des premières ventes de cabillaud (– 2 %), de hareng (– 36 %) et de flet d'Europe (– 57 %) a contribué à la baisse en valeur des premières ventes (– 14 %) par rapport à octobre 2016. La baisse globale en volume (– 11 %) a été le fait de la diminution des captures enregistrées pour ces mêmes espèces. L'éperlan a enregistré la plus forte baisse du prix moyen (0,12 EUR/kg, soit – 42 %).

En **Norvège**, en **janvier-octobre 2017**, la valeur des premières ventes a diminué (– 6 %) pour atteindre 1,78 milliard d'euros, tandis que le volume a augmenté (+ 5 %), s'élevant à 2,28 millions de tonnes. Malgré une augmentation en volume, la diminution en valeur a surtout été le fait d'une baisse des prix en première vente du hareng (– 17 % en valeur et + 16 % en volume), du maquereau (– 10 % en valeur et + 6 % en volume) et du merlan bleu (– 41 % en valeur et + 17 % en volume). En **octobre 2017**, la valeur des premières ventes a diminué (– 18 %), tandis que le volume a augmenté (+ 3 %). Cette diminution a surtout été le fait d'une baisse des prix en première vente de maquereau (– 17 %) et de cabillaud (– 24 %). Parmi les espèces principales, le hareng a connu la plus forte baisse du prix moyen : de 0,80 EUR/kg en octobre 2016 à 0,39 EUR/kg en octobre 2017 (soit − 52 %).

Au **Portugal**, en **janvier-octobre 2017**, les premières ventes ont diminué en valeur (– 1 %) et en volume (– 6 %) par rapport à la même période en 2016. Cette baisse a surtout été le fait de la sardine, du poulpe et du chinchard. **En octobre 2017**, les premières ventes ont augmenté en valeur (+ 4 %) tandis qu'elles ont diminué en volume (– 7 %) par rapport à octobre 2016. L'espèce nº1 en valeur, la sardine (soit 17 % de la valeur totale des premières ventes en octobre 2016) a enregistré une augmentation significative en valeur, s'élevant de 2,2 millions d'euros en octobre 2016 à 2,8 millions d'euros en octobre 2017. Parmi les principales espèces en volume, le maquereau (soit 15 % du volume des premières ventes en octobre 2017) a connu une baisse du volume des premières ventes (– 66 %) par rapport à octobre 2016. L'augmentation du prix moyen du poulpe (+ 58 %) a contribué à la hausse globale des prix (+ 12 %).

En **Suède**, en **janvier-octobre 2017**, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué, terminant à 54,92 millions d'euros (soit – 26 %) et 70,74 tonnes (soit – 23 %). Cette forte baisse a surtout été le fait d'une baisse en valeur et en volume du hareng (respectivement, – 15 % et – 16 %) et du sprat (– 43 % et – 36 %). En **octobre 2017**, les premières ventes ont diminué en valeur (– 44 %), tandis qu'elles ont augmenté en volume (+ 3 %), terminant à 4,48 millions d'euros et 7.500 tonnes. Cette diminution a été le fait d'une baisse en valeur du hareng (– 45 %), tandis que la hausse en volume a été le fait du sprat (+ 72 %).

Au **Royaume-Uni**, en **janvier-octobre 2017**, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué de 31 % (soit 457,73 millions d'euros correspondant à 253.545 tonnes) par rapport à janvier-octobre 2016.

Parmi les autres espèces, les diminutions ont surtout été le fait d'une baisse des prix et des captures de cabillaud, de crabe, d'églefin, de baudroie, de maquereau, de coquille Saint-Jacques et de langoustine, entre autres. En **octobre 2017**, les premières ventes ont atteint 42 millions d'euros en valeur et 25.510 tonnes en volume, soit une baisse de 50 % en valeur et de 49 % en volume par rapport à octobre 2016. Cette diminution a surtout le fait d'une valeur moindre du maquereau (− 46 %), de la coquille Saint-Jacques (− 50 %), de la langoustine (− 51 %), de l'églefin (− 30 %) et du cabillaud (− 32 %). En octobre 2017, le prix moyen total a surtout diminué du fait des prix moyens de maquereau (− 14 %) et de la langoustine (− 8 %).

Les données les plus récentes relatives aux premières ventes pour le mois de **novembre 2017** sont disponibles sur le site EUMOFA. Il est possible de les consulter ici.

Table 1. **JANVIER-OCTOBRE : BILAN DES PREMIÈRES VENTES DES PAYS DÉCLARANTS** (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Janvier-octobre 2015		Janvier-octobre 2016		Janvier-octobre 2017		Évolution depuis janvier-octobre 2016	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	14.544	54,71	13.392	52,52	12.995	52,53	− 3 %	0 %
Danemark	228.930	270,86	209.692	302,64	211.962	282,33	1 %	− 7 %
Estonie	43.310	9,92	37.226	8,97	36.671	8,66	– 1 %	− 4 %
France	166.289	544,66	161.435	541,88	160.634	545,82	0 %	1 %
Italie	74.183	265,61	71.416	263,98	73.570	271,39	3 %	3 %
Lettonie	44.758	11,05	41.848	8,92	46.684	9,41	12 %	6 %
Norvège	2.376.509	1.803,81	2.166.385	1.889,71	2.284.331	1.784,92	5 %	− 6 %
Portugal	99.019	159,59	89.274	166,56	84.024	165,23	− 6 %	− 1 %
Suède	137.964	81,80	91.990	73,83	70.743	54,92	− 23 %	− 26 %
Royaume-Uni	344.021	602,25	367.653	665,28	253.545	457,73	− 31 %	− 31 %

Source : EUMOFA (mis à jour le 12/12/2017). Les données relatives au volume sont indiquées en poids net.
**Données partielles. Les données des premières ventes pour l'Italie couvrent 229 ports de pêche (environ 50 % du total des débarquements).*

Table 2. **OCTOBRE : BILAN DES PREMIÈRES VENTES DES PAYS DÉCLARANTS** (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Octobre 2015		Octobre 2016		Octobre 2017		Évolution depuis octobre 2016	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	1.872	6,21	1.200	4,97	1.419	6,20	18 %	25 %
Danemark	35.521	41,22	30.521	39,00	28.019	32,73	− 8 %	− 16 %
Estonie	5.268	1,31	3.268	0,85	3.379	0,82	3 %	− 3 %
France	19.217	58,54	17.338	59,31	17.849	61,45	3 %	4 %
Italie	8.563	24,91	7.936	25,11	7.458	24,44	− 6 %	− 3 %
Lettonie	7.734	1,88	5.568	1,09	4.979	0,94	− 11 %	− 14 %
Norvège	248.999	243,17	230.540	266,74	236.929	217,74	3 %	− 18 %
Portugal	12.427	14,05	10.684	15,48	9.954	16,11	− 7 %	4 %
Suède	6.598	7,19	7.298	7,97	7.491	4,48	3 %	− 44 %
Royaume-Uni	52.614	78,37	49.545	85,62	25.514	42,50	− 49 %	− 50 %

Source : EUMOFA (mis à jour le 12/12/2017). Les données relatives au volume sont indiquées en poids net.
**Données partielles. Les données des premières ventes pour l'Italie couvrent 229 ports de pêche (environ 50 % du total des débarquements).*

1.1. ZOOM SUR LE THON GERMON ET LA LINGUE DANS LES PAYS SELECTIONNÉS

1.1.1. LE THON GERMON

Le thon germon (*Thunnus alalunga*) est une espèce cosmopolite vivant dans les eaux tropicales et tempérées de tous les océans, y compris en mer Méditerranée. C'est une espèce de petit thon, ayant une importance économique pour les pêches de loisir et commerciale. Il se répartit en trois stocks distincts dans l'océan Atlantique : les stocks de l'Atlantique Nord et de l'Atlantique Sud et le stock de mer Méditerranée. Son dos est bleu foncé et son ventre argenté, avec des longues nageoires pectorales. Sa chair est ferme et dense. La croissance du thon germon est rapide ; il atteint la majorité à environ 6 ans, pour une durée de vie entre 10 et 12 ans. Le thon germon est un grand carnivore et chasse les espèces évoluant en banc (la sardine, l'anchois, le maquereau et l'encornet). Il mesure généralement entre 60 et 80 cm et abonde dans les eaux à la surface entre 15 et 19 °C. La disponibilité du thon germon fluctue au cours de l'année. La saison de pêche s'étend de juillet à octobre, lorsque la période de fermeture commence, s'appliquant aux palangriers jusqu'au 30 novembre de chaque année.[2]

La Grèce, l'Italie et l'Espagne sont les principaux pays pêchant le thon germon en Méditerranée. Les flottes espagnoles capturent le thon germon en mer Méditerranée occidentale à l'automne, à la fin de la saison dans le Golfe de Gascogne. En Atlantique Nord, les stocks de thon germon sont exploités par les chalutiers (en bœuf) espagnols (Golfe de Gascogne et Îles Canaries), français et irlandais (Golfe de Gascogne). Dans une moindre mesure, le thon germon est également pêché par les chalutiers et les canneurs portugais (aux Açores).[3]

La pêche au thon germon de l'Atlantique Nord est réglementée par la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (CICTA) dont l'UE fait partie. L'espèce est soumise à un total admissible de captures (TAC). La part des quotas annuels de l'UE pour le thon germon du Nord est fixée par les recommandations de la CICTA qui sont ensuite transposées dans la réglementation européenne au moyen des Règlements établissant les possibilités annuelles de pêche.[4] En 2017 et 2018, le TAC pour le thon germon de l'Atlantique Nord a été fixé à 21.551 tonnes pour la flotte européenne.[5] Des mesures techniques sont également mises en place, où les États membres de l'UE doivent établir une limite relative au nombre maximal de navires ciblant le thon germon du Nord au niveau européen.[6]

Thon à la chair pâle, le germon est surtout commercialisé en conserve, mais également frais ou congelé et représente la deuxième espèce de thonidés la plus importée parmi les importations hors UE.[7]

En **Italie**, sur la période janvier-septembre 2017, les premières ventes de thon germon ont baissé tant en valeur qu'en volume (respectivement, − 5 % et − 11 %) par rapport à janvier-septembre 2016 et ont atteint un total de 3,1 millions d'euros pour 1.040 tonnes. La tendance est la même tant en valeur (− 16 %) qu'en volume (− 18 %), par rapport à la même période en 2015. Les captures ont diminué du fait de restrictions de la pêche sur la période novembre-janvier.

Riposto, Acitrezza et Syracuse sont les principaux ports en Méditerranée, représentant 76 % de la valeur et 80 % du volume des débarquements enregistrés en 2017.

Figure 1. **THON GERMON : PREMIÈRES VENTES EN ITALIE**

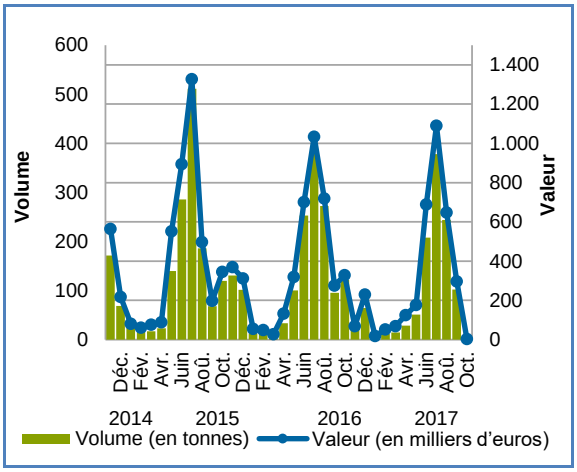

Source : EUMOFA (mis à jour le 12/12/2017).

En **Espagne**, sur la période janvier-septembre 2017, les premières ventes de thon germon ont baissé tant en valeur qu'en volume (respectivement, − 14 % et − 24 %) par rapport à janvier-septembre 2016 et ont atteint un total de 48 millions d'euros pour 12.620 tonnes. En valeur la tendance est inverse (+ 9 %) tandis que le volume a poursuivi une tendance négative (– 1 %) par rapport à janvier-septembre 2015. En 2017, le thon germon a été débarqué par les navires espagnols sur les côtes du Golfe de Gascogne et sur la côte ibérique (88 % en valeur et 82 % en volume), en Méditerranée (1 % en valeur et en volume) et dans les régions ultrapériphériques (11 % en valeur et 17 % en volume). Les principaux ports sur ces côtes sont Getaria dans le Golfe de Gascogne (représentant 22 % en valeur), Carboneras en mer Méditerranée (26 %) et Santa Cruz de Tenerife (58 %).

Figure 2. **THON GERMON : PREMIÈRES VENTES EN ESPAGNE**

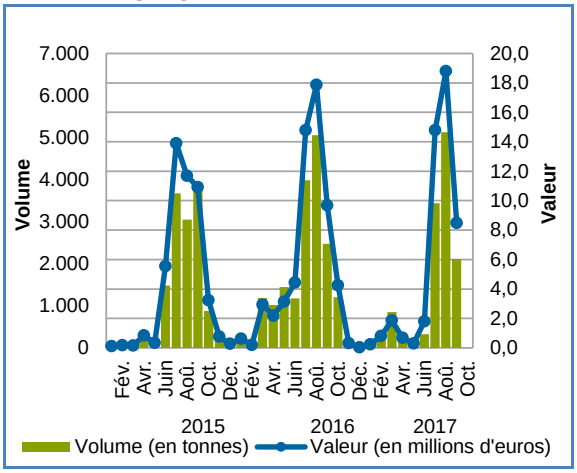

Source : EUMOFA (mis à jour le 12/12/2017).

En Italie, au cours des trois dernières années, le prix moyen annuel en première vente du thon germon était de 3,46 EUR/kg, soit environ 7 % de plus qu'en Espagne (3,22 EUR/kg). Les prix unitaires moyens ont augmenté dans les deux pays consultés.

En Italie, en janvier-septembre 2017, le prix unitaire moyen du thon germon était de 3,03 EUR/kg, soit une légère augmentation (+ 7 %) par rapport à janvier-septembre 2016 lorsqu'il était plus élevé de 3 % par rapport à janvier-septembre 2015. En général, les prix ont été plus élevés en janvier-mars. Les prix hors saison les plus élevés ont été enregistrés en juin 2017 (5,06 EUR/kg) et en mars 2017 (4,62 EUR/kg) du fait de captures moindres (respectivement, 3 et 15 tonnes).

En Espagne, en janvier-septembre 2017, les prix moyens de thon germon ont avoisiné 3,20 EUR/kg. Au cours de la période observée, ils ont atteint un niveau record en juin 2017 (5,55 EUR/kg pour 326 tonnes), tandis que les prix les plus faibles ont été enregistrés en avril 2014 (2,14 EUR/kg pour 1.022 tonnes). En janvier-septembre 2017, le prix unitaire moyen était de 3,79 EUR/kg, soit une augmentation de 13 % par rapport à janvier-septembre 2016 et de 11 % par rapport à la même période en 2015.

Figure 3. **THON GERMON : PRIX EN PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SELECTIONNÉS**

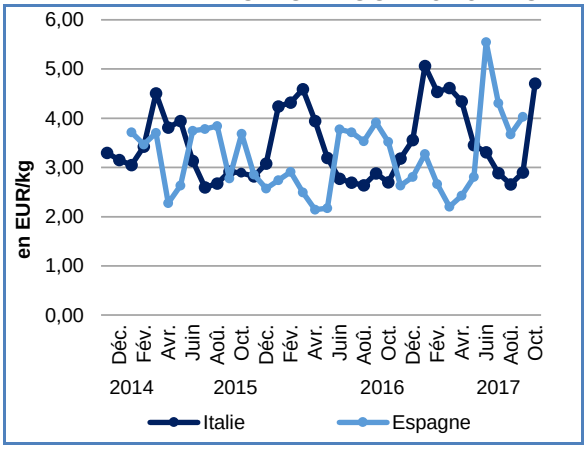

Source : EUMOFA (mis à jour le 12/12/2017).

Nous avons parlé du **thon germon** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

Premières ventes : France (1/2016)

Commerce : 9/2015

1.1.2. LA LINGUE

La lingue (*Molva molva*) est communément présente en mer de Barents, en Atlantique de l'Islande au Maroc, en mer Méditerranée et dans les eaux environnant le Groenland. La lingue est le plus grand poisson de la famille des gadidés, pouvant mesurer 200 cm de long et peser 30 kg. Sa longévité peut atteindre 20 ans voire plus. L'espèce a une croissance rapide et un cycle de vie similaire à celui des autres gadidés néritiques de grande taille.[8]

La lingue est une espèce démersale vivant sur les fonds rocheux entre 10 et 600 m de profondeur. Les deux premières années, la lingue se trouve principalement dans les eaux côtières peu profondes et dans les eaux pélagiques avant de migrer vers des eaux plus profondes. L'espèce se nourrit principalement de poissons (notamment de cabillaud, de hareng et de poissons plats), de crustacés, de céphalopodes et d'échinodermes (notamment les astérides).

La période de ponte s'étend du mois de mars au mois d'août et les œufs sont pélagiques. En général, la ponte a lieu en eau profonde (200 m) en dehors du Golfe de Gascogne jusqu'à la côte norvégienne, notamment au nord dans les îles Lofoten, dans les eaux méridionales de l'Islande et en mer Méditerranée.

D'ordinaire, la lingue est pêchée au chalut de fond, à la palangre, au filet maillant et à la ligne. Les navires européens capturent surtout la lingue à la palangre ou au filet en haute mer, lors de pêches plurispécifiques, avec d'autres espèces de poissons de fond ou en prise accessoire, notamment lorsque la cible principale est le cabillaud atlantique.

Les stocks de lingue sont gérés par l'UE, soit de manière autonome soit conjointement avec des pays tiers, par exemple avec la Norvège. La gestion inclut des quotas annuels de pêche au titre de la précaution à la lumière des avis scientifiques indépendants fournis par le Conseil International pour l'Exploration de la Mer.

En 2017, les TAC de lingue pour la flotte de l'UE étaient les suivants :

- 36 tonnes dans les eaux de l'Union et les eaux internationales des zones I et II (comprenant 1 et 2) ;
- 87 tonnes en zone IIIa ; eaux de l'Union de la zone IIIbcd (comprenant 3 A, B, C et D) ;
- 3.494 tonnes dans les eaux de l'Union de la zone IV (comprenant 04-C) ;
- 33 tonnes dans les eaux de l'Union et les eaux internationales de la zone V (comprenant 05EI) ;

- 13.696 tonnes des eaux de l'Union et les eaux internationales des zones VI, VII, VIII, IX, X, XII et XIV (comprenant 6X14).

En 2017, les possibilités de pêche pour la lingue, applicables dans les eaux de l'Union et, pour les navires de pêche de l'Union, dans certaines eaux n'appartenant pas à l'Union sont réglementées par le règlement (UE) 2017/127 du Conseil.[9]

La lingue est commercialisée et vendue congelée, sous forme de filets frais, ainsi séchée et salée.[10]

Au **Danemark**, en janvier-octobre 2017, les premières ventes de lingue ont atteint 2,57 millions d'euros pour 1.193 tonnes, soit une augmentation de 53 % en valeur et de 41 % en volume par rapport à janvier-octobre 2016. La tendance s'est également poursuivie par rapport à la même période en 2015 : la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté de respectivement 103 % et 90 %.
La majeure partie de la lingue est capturée pendant les périodes de mars à mai et de septembre à octobre. Elle est surtout débarquée sur la côte de la mer du Nord (en 2017, les ports de Hanstholm et de Thyborøn ont représenté 96 % des débarquements en valeur, correspondant à 1.100 tonnes), tandis qu'un volume moindre (2,7 tonnes) a été débarqué sur la côte baltique (dans le port de Haderslev).

Figure 4. **LINGUE : PREMIÈRES VENTES AU DANEMARK**

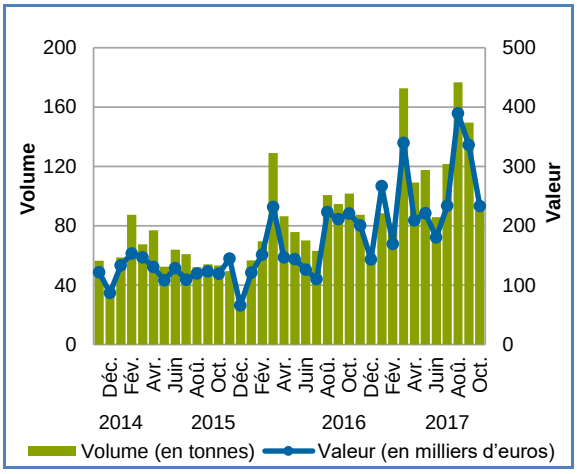

Source : EUMOFA (mis à jour le 12/12/2017).

En **Norvège**, en janvier-octobre 2017, les premières ventes ont atteint 25,94 millions d'euros pour 18.382 tonnes. Elles ont augmenté en valeur (+ 50 %), sont restées stables en volume par rapport à janvier-octobre 2016 et ont augmenté tant en valeur qu'en volume (respectivement, + 34 % et + 4 %) par rapport à janvier-octobre 2015. En octobre 2017, tant la valeur que le volume ont augmenté (respectivement, + 116 % et + 50 %) par rapport à octobre 2016. En moyenne, les débarquements atteignent un pic entre mai et septembre.

Figure 5. **LINGUE : PREMIÈRES VENTES EN NORVÈGE**

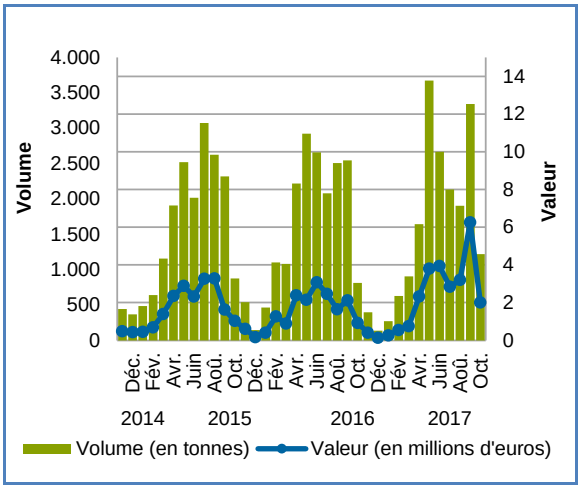

Source : EUMOFA (mis à jour le 12/12/2017).

Au **Royaume-Uni**, en janvier-octobre 2017, les premières ventes ont atteint 6,68 millions d'euros pour 3.692 tonnes. Elles ont diminué tant en valeur (– 24 %) qu'en volume (– 26 %), par rapport à janvier-octobre 2016. Elles ont également diminué en valeur (− 12 %) et en volume (− 14 %) par rapport à la même période en 2015. En moyenne, les débarquements atteignent un pic entre mars et juin.

Les débarquements ont lieu sur les côtes de la mer Celtique (soit 45 % des débarquements en valeur) et en mer du Nord (55 % des débarquements en valeur). Kinlochbervie, Lochinver et Ullapool sont les principaux ports en mer Celtique, représentant 91 % en valeur et 89 % en volume des débarquements de lingue en 2017. En mer du Nord, les principaux ports de débarquements étaient Peterhead, Lerwick et Scrabster (soit 76 % de la valeur et 76 % du volume des débarquements).

Figure 6. **LINGUE : PREMIÈRES VENTES AU ROYAUME-UNI**

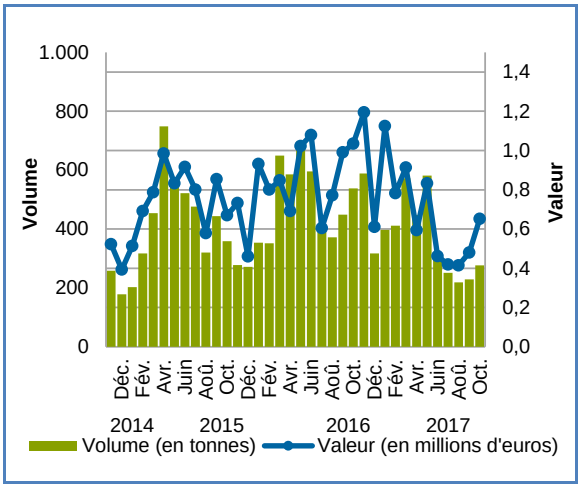

Source : EUMOFA (mis à jour le 12/12/2017).

Au cours des trois dernières années, les prix en première vente de lingue ont varié entre 1,69 EUR/kg et 3,02 EUR/kg au Danemark, entre 0,66 EUR/kg et 1,87 EUR/kg en Norvège et entre 1,18 EUR/kg et 2,83

EUR/kg au Royaume-Uni. En moyenne, les prix les plus élevés ont été enregistrés au Danemark (2,14 EUR/kg), soit 92 % de plus qu'en Norvège et 14 % de plus qu'au Royaume-Uni. Sur les trois années observées, les prix ont affiché une tendance à la hausse dans l'ensemble des pays consultés.

Au Danemark, sur la période janvier-octobre 2017, le prix unitaire moyen de la lingue était de 2,16 EUR/kg, soit une augmentation de 9 % par rapport à janvier-octobre 2016 et de 7 % par rapport à janvier-octobre 2015. Les prix ont adopté un caractère saisonnier. Le prix le plus élevé a été atteint en janvier 2017 (3,02 EUR/kg, correspondant à 88 tonnes).

Parmi les pays consultés, les prix moyens les plus faibles ont été enregistrés en Norvège. Ils ont atteint leur plus haut niveau en août-octobre 2017. Le prix moyen le plus élevé a été enregistré en septembre (1,87 EUR/kg, correspondant à 3.340 tonnes débarquées). En janvier-octobre 2017, le prix moyen était de 1,41 EUR/kg, soit 50 % de plus qu'en janvier-octobre 2016, et 29 % de plus qu'à la même période en 2015.

Au Royaume-Uni, les prix moyens de la lingue étaient d'environ 1,90 EUR/kg. Sur la période janvier-octobre 2017, ils ont atteint 2,83 EUR/kg pour 397 tonnes en janvier 2017 et ont baissé à 1,18 EUR/kg pour 586 tonnes en avril 2016. En janvier-octobre 2017, le prix unitaire moyen était de 1,81 EUR/kg, affichant une légère augmentation de 3 % par rapport à janvier-octobre 2016 et de 4 % par rapport à janvier-octobre 2015.

Figure 7. **LINGUE : PRIX EN PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS**

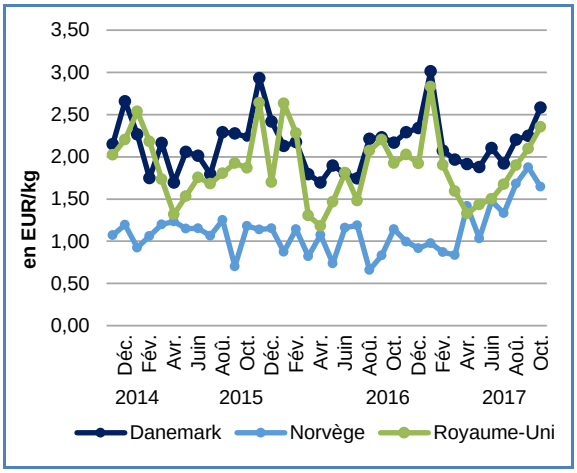

Source : EUMOFA (mis à jour le 12/12/2017).

Nous avons parlé de la **lingue** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

Premières ventes : Norvège (10/2016).

2. Approvisionnement mondial

Possibilités de pêche / UE / Atlantique / Mer du Nord : Les ministres européens sont parvenus à un accord sur les possibilités de pêche en 2018 dans l'Atlantique, la mer du Nord et la mer Noire lors du Conseil « Agriculture et pêche » du 11 et 12 décembre 2017. Les négociations se sont appuyées sur la proposition de la Commission établissant des totaux admissibles de captures (TAC). L'accord a porté à 53 le nombre de stocks halieutiques gérés à des niveaux correspondant au rendement maximal durable (RMD), soit 9 de plus qu'en 2017. L'accord sur les possibilités de pêche s'élève à 5 milliards d'euros, bénéficiant à plus de 50.000 pêcheurs.[11]

Pêche durable / Haute mer / ONU : L'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté un projet de résolution ayant pour titre « Pêche durable, notamment selon l'accord de 1995 pour la mise en œuvre des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrateurs ». La résolution fixe les modalités pour la négociation d'un instrument juridiquement contraignant pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale, connues sous le nom de haute mer. L'Assemblée Générale des Nations Unies a également adopté deux autres résolutions importantes concernant les océans : la première relative aux océans et au droit de la mer et la deuxième relative à la pêche durable.[12]

Pêche durable / Produits de la mer : Le groupe de conseillers scientifiques de haut niveau du dispositif de conseil scientifique de la Commission a publié un avis scientifique « Food from the Oceans » (littéralement, la nourriture provenant des océans). Ils ont réalisé des études dans le but de connaître les quantités de nourriture et de biomasse pouvant encore être obtenues des océans afin de ne pas priver les générations futures de leurs bénéfices. L'objectif de cet avis est de répondre à la question quant à savoir où se situe l'éventuelle augmentation et quels sont la faisabilité, le délai et les facteurs pouvant influencer une éventuelle exploitation. En outre, l'avis inclut plusieurs recommandations stratégiques, fournissant les meilleures preuves techniques et scientifiques, connaissances et expertise disponibles dans le domaine.[13]

Possibilités de pêche / UE / Hautes mers arctiques : L'UE et ses partenaires engagés sur le sujet Arctique (le Canada, la République populaire de Chine, le royaume du Danemark dans le cadre de sa relation avec le Groenland et les îles Féroé, l'Islande, le Japon, la République de Corée, la Norvège, la Fédération de Russie et les États-Unis) sont parvenus à un accord international visant à empêcher la pêche commerciale non réglementée en haute mer au centre de l'océan Arctique. Les parties s'engagent à réaliser des recherches scientifiques communes et à surveiller les écosystèmes de l'océan Arctique afin de mieux comprendre la région et de déterminer si elle peut supporter la pêche commerciale à l'avenir.[14]

Production mondiale / Pêche : Dans son rapport « Analysis and information on world fish trade » (analyse et informations relative au commerce mondial du poisson), Globefish indique que d'après les prévisions, en 2017, la production mondiale de poisson et de produits de la pêche devrait avoir progressé de 2,3 %, soit un taux de croissance légèrement plus élevé que les années précédentes. Cette accélération est surtout le fait de la reprise des captures d'anchois en Amérique du Sud ayant suivi la fin du phénomène El Niño, pendant que la production aquacole mondiale continue de croître de 4-5 % par an. D'après les prévisions, avec un approvisionnement en hausse et des niveaux de prix élevés partout dans le monde, la valeur totale des exportations de produits de la mer augmentera de 8 % en 2017, s'appuyant sur la hausse similaire de 2016.[15]

Approvisionnement / États-Unis : Le rapport 2016 sur la pêche de l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA) publié en décembre indique que la pêche nationale est stable tant en valeur qu'en volume, et que plusieurs ports de la région occupent une place importante. Globalement, aux États-Unis, les débarquements de poisson ont représenté une valeur totale de 4,5 milliards d'euros. Le port de Dutch Harbor occupe la deuxième place en valeur des débarquements (soit 168 millions d'euros). Les ports d'Alaska font partie des 10 premiers du classement en termes de débarquements. Pour la 17ème année, le port de New Bedford occupe la première place en valeur de débarquements (atteignant 277 millions d'euros), soit une hausse de 4,2 millions par rapport à 2015, surtout du fait de la pêche à la coquille Saint-Jacques, très prisée. En 2016, les débarquements à New Bedford ont atteint 48.500 tonnes.[16]

Approvisionnement / Serbie : En Serbie, en 2016, la production de poissons d'eau douce (principalement la carpe commune) s'étendait sur 8.290 hectares, bien que le potentiel soit 25 plus grand (environ 200.000 hectares). Sur la production totale, la Serbie a produit 6.878 tonnes de poissons d'eau douce pour la consommation humaine. Le volume total des produits de la pêche et de l'aquaculture s'élevait à 8.947 tonnes (comprenant 581 tonnes de pêches destinées à un usage non alimentaire et 1.488 tonnes de captures enregistrées par les pêcheurs de loisir). En 2016, la Serbie a enregistré un déficit commercial pour les produits de la pêche et de l'aquaculture, obligeant l'importation de 34.918 tonnes en volume pour une valeur de 75 millions d'euros. Par ailleurs, les exportations ont représenté un volume de 2.853 tonnes pour une valeur de 13 millions d'euros. Les importations proviennent de Norvège, de Thaïlande, de Croatie, d'Espagne et du Vietnam. Les principales destinations des exportations sont l'Italie, la Bosnie-Herzégovine, le Danemark, le Monténégro et la France.[17]

Approvisionnement / Danemark : Au Danemark, sur la période janvier-novembre 2017, la production halieutique a diminué de 8 % en valeur pour atteindre 460 millions d'euros et a augmenté de 37 % en volume, s'élevant à 1.128 millions de tonnes par rapport à la même période en 2016. De ces captures, 67 % étaient destinés à la consommation humaine, le reste étant destiné à un usage non-alimentaire.[18]

3. Études de cas

3.1. LE MARCHÉ DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE EN SUISSE

Source : Service géographique des Archives - Direction du Ministère des affaires étrangères.

La Suisse est un partenaire commercial de l'UE important pour le poisson et les produits de la mer. Du fait d'une production nationale limitée (environ 3.600 tonnes en 2015), le marché suisse du poisson est fortement dépendant des importations, dont la majeure partie provient des États membres de l'UE. Le déficit commercial a atteint 711 millions d'euros en 2016. Au niveau de la consommation, plus de la moitié du poisson est consommé par le secteur de la restauration hors domicile. Les principaux produits achetés au niveau de la distribution sont le saumon, les bâtonnets de poisson et les crevettes.

3.1.1. PRODUCTION SUISSE

PÊCHE

La Suisse est un pays enclavé, géographiquement divisé entre les Alpes, le Plateau suisse et le Jura. Le réseau hydrographique comprend plusieurs plans d'eau douce parmi les plus importants d'Europe centrale et occidentale, notamment le lac Léman, le lac de Neuchâtel, le lac de Constance et le lac de Zurich, représentant les principaux lacs pour la pêche commerciale.[19]

Les grands lacs suisses, les lacs de montagne et les nombreuses rivières fournissent un habitat aux poissons d'eau froide, notamment les corégones et les salmonidés, et un lieu de pêche de loisir et commerciale. Le pays étant divisé en cantons autonomes, la gestion de pêche varie d'une région à l'autre mais la coordination de l'autorité fédérale entend favoriser leur développement. Les pêcheries exploitent principalement les lacs. La majeure partie des pêcheries utilisent de petits navires et plusieurs types d'engins, comme les filets et les nasses.

Selon la FAO, la production totale de la pêche commerciale a atteint plus de 2.000 tonnes en 2015, provenant exclusivement des eaux intérieures. Le volume des captures suisses est plutôt stable depuis 2010, légèrement supérieur à 2.000 tonnes. En outre, selon l'Office Fédéral de statistique, en 2014, les captures de la pêche de loisir dans les lacs suisses se sont élevées à 279 tonnes.

En 2015, les corégones (*Coregonus* spp) ont représenté 56 % du total des captures, soit 1.092 tonnes capturées. Les autres espèces importantes sont la perche européenne (18 %), le brochet (7 %), le gardon (6 %) et la truite de mer (6 %).

Table 3. **PRINCIPALES ESPÈCES CAPTURÉES PAR LA PÊCHE DANS LES EAUX NATIONALES EN SUISSE** (en tonnes)

Groupes d'espèces	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Corégones	1.130	1.068	1.032	1.064	1.087	1.092
Perche européenne	371	453	399	377	350	359
Brochet	134	119	131	135	129	141
Gardon	160	147	154	118	121	122
Truite de mer	131	129	119	118	115	119
Autre	175	182	168	195	181	190
Total	**2.101**	**2.098**	**2.003**	**2.007**	**1.983**	**2.023**

Source : FAO, Fishstat.

AQUACULTURE

Selon la FAO, en 2015, la production aquacole suisse s'est élevée à 1.593 tonnes. En 2015, la truite arc-en-ciel était de loin la principale espèce d'élevage, avec 1.300 tonnes produites, représentant 82 % du total de la production aquacole. Les autres espèces d'élevage sont la perche européenne (10 %), le tilapia (4 %), la truite de mer (3 %), l'esturgeon commun et l'omble. Par ailleurs, en Suisse, la demande nationale en espèces issues de sources durables et de haute qualité s'accroît et de ce fait, plusieurs projets visent à développer de nouvelles espèces d'élevage (la crevette tropicale et le saumon notamment).

Table 4. **PRODUCTION AQUACOLE EN SUISSE : DÉTAIL PAR ESPÈCE** (en tonnes)

Espèce	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Truite arc-en-ciel	1.100	1.300	1.300	1.300	1.300	1.300
Perche européenne	50	50	50	165	165	165
Tilapia	60	60	60	60	60	60
Truite de mer	40	40	40	40	40	40
Esturgeon commun	5	10	15	22	22	22
Ombles	6	6	6	6	6	6
Total	**1.261**	**1.466**	**1.471**	**1.593**	**1.593**	**1.593**

Source : FAO, Fishstat.

En Suisse, la transformation du poisson est limitée bien que quelques industriels du fumage artisanal produisent des produits prisés (le saumon, le poisson blanc *fera*[20], la perche, etc.) destinés au marché national et aux exportations.

3.1.2. COMMERCE EXTERIEUR

ECHANGES COMMERCIAUX GLOBAUX

Le marché suisse du poisson et des produits de la mer repose essentiellement sur les importations. En 2016, le déficit commercial a atteint 711 millions d'euros, augmentant la dépendance du marché à l'égard des produits importés.

Table 5. **BALANCE COMMERCIALE SUISSE DES PRODUITS DE LA MER** (en millions d'euros)

Flux commercial	2013	2014	2015	2016
Exportations	20	17	18	17
Importations	620	644	689	728
Balance	**− 600**	**− 627**	**− 671**	**− 711**

Source : AFD (Administration Fédérale des Douanes).

Les exportations suisses sont très faibles. Selon l'Administration Fédérale des Douanes, en 2016, les exportations suisses de poisson et de produits de la mer ont atteint 17 millions d'euros, dont 59 % étaient représentés par l'huile de poisson, destinée à être utilisée sous forme de gélules dans le secteur pharmaceutique. La valeur des exportations restantes était représentée par le poisson frais et congelé, les crustacés et les mollusques (29 %), le poisson élaboré et en conserve (6 %) et les mollusques et les crustacés élaborés et en conserve (6 %).

Les principaux pays de destination étaient de loin les États membres de l'UE (64 %). D'autres destinations importantes étaient l'Indonésie (12 %), la Turquie (5 %) et les Philippines (5 %).

Table 6. **PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION DES EXPORTATIONS SUISSES** (2016)

Pays	Volume (en tonnes)	Valeur (en milliers d'euros)
UE	524	10.822
Indonésie	104	1.961
Turquie	23	841
Philippines	44	812
Autres	157	2.481
Total	**852**	**16.918**

Source : AFD (Administration Fédérale des Douanes).

En 2016, les importations suisses de poisson et produits de la mer ont atteint 728 millions d'euros pour 76.216 tonnes. Les principaux produits importés étaient les filets de poisson (30 % de la valeur des importations), le poisson élaboré et en conserve (18 %), les produits salés, fumés et séchés (12 %), le poisson frais entier (11 %) et les crustacés (10 %). En 2016, les importations suisses provenaient principalement des États membres de l'UE, avec 45.210 tonnes de poisson et de produits de la mer importés, représentant 62 % du total des importations suisses. D'autres exportateurs importants vers le marché suisse étaient le Vietnam (10 %), la Norvège (5 %), la Thaïlande (5 %) et les États-Unis (2 %).

Table 7. **PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES IMPORTATIONS SUISSES** (2016)

Pays	Volume (en tonnes)	Valeur (en millions d'euros)
UE	45.120	454
Vietnam	9.125	76
Norvège	3.813	40
Thaïlande	7.009	34
États-Unis	1.298	17
Autres	9.851	107
Total	**76.216**	**728**

Source : AFD (Administration Fédérale des Douanes).

LA SUISSE ET L'UE

En 2016, les exportations de poisson et de produits de la mer de l'UE vers la Suisse ont atteint 437 millions d'euros pour 50.000 tonnes. Les principales espèces commerciales[21] exportées étaient les autres poissons de mer (soit 27 % de la valeur des exportations, essentiellement représentées par les filets et les produits de la mer en conserve et/ou élaborés) et le saumon (21 %). D'autres espèces commerciales importantes étaient les autres poissons d'eau douce (les filets de poisson, notamment de perche, très prisés dans le secteur de la restauration hors domicile), représentant 5 % de la valeur des exportations, les autres produits (5 %), la truite (4 %) et les poissons de fond (4 %). Les exportations de produits de la mer de l'UE vers la Suisse étaient surtout composées de produits frais (40 %), et élaborés ou en conserve (25 %). La majeure partie des produits restants était séchée, salée ou fumée (17 %), ou congelée (17 %). Les principaux États membres de l'UE exportant vers la Suisse étaient l'Allemagne (24 %), les Pays-Bas (21 %) et la France (21 %). D'autres exportateurs importants étaient le Danemark (7 %), l'Italie (7 %) et l'Espagne (4 %).

Table 8. **PRINCIPAUX EXPORTATEURS EUROPÉENS DE PRODUITS DE LA MER VERS LA SUISSE** (en millions d'euros et en tonnes)

Pays	2014		2015		2016	
	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Allemagne	84	12.800	91	13.008	107	13.489
Pays-Bas	56	7.905	64	7.282	92	9.166
France	66	7.275	84	8.037	90	8.264
Danemark	35	4.493	37	4.792	32	3.499
Italie	29	3.975	32	4.105	31	4.124
Espagne	14	1.765	16	1.951	19	2.112
Autre	68	8.934	67	8.978	66	9.095
Totaux	**352**	**47.147**	**392**	**48.153**	**437**	**49.749**

Source : EUMOFA.

Table 9. **PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EXPORTÉES DE L'UE VERS LA SUISSE** (en millions d'euros et en tonnes)

Espèce	2014		2015		2016	
	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Autres poissons de mer	86	12.846	98	12.652	117	13.729
Saumon	60	4.666	76	5.590	90	5.900
Autres poissons d'eau douce	20	1.774	22	1.817	21	1.762
Autres produits	19	4.277	20	4.321	20	4.411
Truite	12	1.428	15	1.605	19	1.929
Poissons de fond	17	2.764	13	2.212	17	2.849
Autre	138	19.393	147	19.956	152	19.170
Totaux	**352**	**47.147**	**392**	**48.153**	**437**	**49.749**

Source : EUMOFA.

En 2016, les importations de poisson et produits de la mer de l'UE vers la Suisse ont atteint 53 millions d'euros pour 10.435 tonnes. L'écart significatif entre les chiffres des importations de l'UE et les exportations suisses vers l'UE peut s'expliquer par le fait que les données de l'EUMOFA n'incluent pas les produits à usage non alimentaire. En valeur, les principales espèces commerciales[22] importées de Suisse par les pays de l'UE étaient les autres produits (soit 87 %, comprenant surtout le poisson non spécifié cuit / en conserve / élaboré, et les mollusques ou les crustacés non spécifiés), l'huile de poisson (5 %) et le saumon (5 %).

En 2016, le principal importateur européen de produits suisses était l'Allemagne, représentant 41 % de la valeur des importations de l'UE. D'autres importateurs importants étaient le Royaume-Uni (18 %), la Suède (11 %) et les Pays-Bas (8 %).

Table 10. **PRINCIPAUX IMPORTATEURS EUROPÉENS DE PRODUITS SUISSES** (en millions d'euros et en tonnes)

Espèce	2014		2015		2016	
	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Allemagne	15	2.882	18	3.792	22	4.849
Royaume-Uni	9	1.645	10	1.698	10	1.667
Suède	6	1.132	6	1.225	6	1.092
Pays-Bas	6	747	2	211	4	621
Autre	11	2.338	11	2.304	11	2.206
Totaux	**48**	**8.742**	**48**	**9.230**	**53**	**10.435**

Source : EUMOFA.

Table 11. **PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES IMPORTÉES DE SUISSE PAR LES PAYS DE L'UE** (en millions d'euros et en tonnes)

Espèce	2014		2015		2016	
	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Autres produits	39.195	7.543	42.968	8.558	46.327	9.692
Huile de poisson	4.921	500	423	40	2.684	304
Saumon	2.251	76	2.494	39	2.452	38
Autres produits à usage non alimentaire	462	554	594	511	820	354
Autres salmonidés	643	19	671	16	653	16
Autres espèces commerciales principales*	600	51	654	66	545	31
Totaux	**48.071**	**8.742**	**47.805**	**9.230**	**53.481**	**10.435**

Source : EUMOFA.

**Espèces commerciales principales (classification EUMOFA) autres que celles mentionnées ci-dessus.*

CONSOMMATION

La Suisse compte une population de 8,1 millions d'habitants répartie dans 26 cantons, 4 langues officielles et des habitudes de consommation très différentes quant à la consommation de poisson et de produits de la mer. En effet, la Suisse francophone ne représente que 20 % de la population nationale mais représente 60 % de la consommation nationale de poisson et produits de la mer. Le marché suisse du poisson pour la consommation est estimé avoisiner 70.000 tonnes. La consommation annuelle moyenne par habitant s'élève à 9 kg.

D'après les estimations, 55 % du poisson et des produits de la mer sont consommés dans le secteur de la restauration commerciale. Seuls 2 % proviennent de la production nationale.

En Suisse, la consommation de poisson a augmenté au cours des dernières années (+ 1 % de 2015 à 2016), en particulier la consommation d'espèces marines au détriment des espèces d'eau douce.[23] Les marques orientées vers la durabilité et les produits biologiques (le label biologique de l'UE mais également BioSuisse) de différentes origines sont très appréciés. De fait, la part de marché du poisson biologique est estimée représenter 14 % du commerce de détail.[24] Dans le commerce de détail, les principaux produits consommés sont le saumon, les bâtonnets de poisson (constitués de poissons blancs, principalement du lieu d'Alaska, du cabillaud, etc.) et la crevette.

Table 12. **PREMIÈRES VENTES DANS LE COMMERCE DE DÉTAIL (2016)**

Produits	Ventes (en tonnes)
Saumon	3.333
Bâtonnets de poisson	2.716
Crevette	2.498
Plats congelés	1.598
Panga	1.384
Truite	1.354
Moule	1.169
Morue salée	856
Cabillaud	619
Plie	591

Source : Nielsen Suisse, OFAG Ventes de détail / panel de consommateurs.

3.2. LE CRABE DANS L'UE

RÉSUMÉ
Le volume total des débarquements et des importations de crabe dans l'UE s'est élevé à 67.500 tonnes en 2016. Les échanges intra-UE sont surtout composés de crabe entier, congelé et frais, tandis que les importations hors UE sont principalement constituées de produits à base de crabe en conserve ou élaborés et de crabe entier congelé. La France et l'Espagne sont les principaux importateurs. Les exportations de crabe (en volume) provenant de l'UE ont augmenté de 260 tonnes en 2010 à 3.000 tonnes en 2016, et ont atteint une valeur totale de 76 millions d'euros en 2016.

Dans l'Union européenne, la principale espèce commerciale est le tourteau (également appelée crabe-dormeur), et est présente dans les eaux de l'UE uniquement. En général, le crabe se pêche en été et à l'automne. Parmi le total des captures de tourteau, environ 90 % des captures proviennent des États membres de l'UE.

BIOLOGIE
Le crabe est un crustacé recouvert d'un exosquelette épais. Sa croissance se fait au moment de la mue, principalement pendant la saison chaude. La fréquence des mues est plus importante pendant ses premières années de vie et diminue avec la maturité. Plusieurs espèces de crabe sont capturées dans les eaux européennes, la principale espèce commerciale étant le tourteau (*Cancer pagurus*). D'autres espèces pêchées pour la commercialisation sont l'araignée européenne (*Maja squinado*), l'étrille commune (*Necora puber*) et le crabe des neiges (*Chionoecetes opilio*). Le tourteau est une espèce européenne appartenant à la famille des cancridés et est réparti de l'Afrique du Nord à la Norvège septentrionale. Il est surtout présent autour des Îles britanniques, notamment en Irlande, et abonde également le long des côtes françaises et norvégiennes.

Étant une espèce marine, le crabe ne se trouve que dans des eaux ayant une salinité élevée et stable. L'espèce est plutôt sédentaire et la migration est essentiellement verticale : il se déplace vers la surface et la côte plus chaude la nuit pour se nourrir avant de regagner des eaux plus profondes de jour. En hiver, le tourteau gagne des eaux plus profondes (entre 30 et 50 mètres), évitant ainsi l'eau froide à la surface et peut parfois être pêché à 400 m de profondeur.

Le tourteau peut vivre pendant environ 15 ans et peut atteindre jusqu'à 30 cm de large (dimension de la carapace) pour un poids de 2,5 kg. Il atteint sa maturité vers l'âge de 5-7 ans et s'accouple lorsque la femelle mue. Le tourteau vit généralement sur des fonds durs et caillouteux mais la femelle migre vers des fonds sableux, où elle s'enfouit dans le sédiment lors de la ponte, généralement à la fin de l'automne ou au début de l'hiver.

Le tourteau est omnivore. Il est particulièrement friand de coquillages et de polychètes. Charognard, le tourteau joue un rôle important dans l'entretien des fonds marins.[25]

Figure 8. **CARTE DE RÉPARTITION DU TOURTEAU**

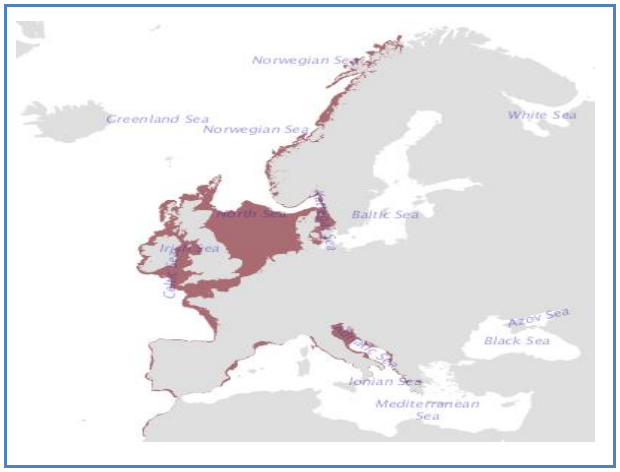

Source : FAO.

GESTION
En général, le crabe se pêche en été et à l'automne. Les volumes les plus importants sont débarqués de mai à décembre, atteignant un pic de juillet à novembre. Le crabe se pêche surtout aux nasses et aux casiers appâtés. Les casiers peuvent être posés individuellement ou en filière.

Le crabe est essentiellement géré par les limitations de l'effort de pêche et les mesures techniques de conservation. Il n'est pas soumis à des limites de capture (notamment les TAC ou les quotas de pêche). En général, le nombre total de casiers permis est limité selon la taille du navire, ainsi que le nombre de membres d'équipage et la zone de pêche.[26]

Selon la règlementation européenne relative au tourteau, seuls les crabes entiers avec une taille minimale de la carapace de 13 cm de large, à l'exclusion des femelles grainées et des crabes à carapace molle, peuvent être commercialisés.[27]

3.2.1. Captures et débarquements

CAPTURES DE CRABE DANS L'UE
En 2016, les captures de crabe dans l'UE ont atteint 67.800 tonnes. L'espèce principale est le tourteau (représentant 70 % des captures en termes de volume en 2015), suivi par l'araignée européenne (9 %) et le crabe des neiges (8 %).

Table 13. **CAPTURES DE CRABE DANS L'UE - ESPÈCES PRINCIPALES** (en milliers de tonnes)

Espèce	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Tourteau	40,4	40,9	41,7	46,6	42,2	47,2
Araignée européenne	5,8	5,6	5,3	6,5	5,8	6,2
Crabe des neiges	0	0	0	0,2	3,8	5,2
Crabes de mer	1,7	1,2	3,4	6,7	3,7	5,2
Étrille commune	3,1	2,7	2,4	2,5	2,4	2,1
Crabe vert	1,4	1,7	1,3	1,4	0,8	0,6
Autre	1,2	0,5	0,5	1,5	2,5	1,2
Total	**53,7**	**52,5**	**54,6**	**65,4**	**61,2**	**67,8**

Source : Eurostat.

CAPTURES DE TOURTEAU

Seuls les pays européens pêchent le tourteau à des fins commerciales. Le Royaume-Uni est de loin le premier pays pêcheur, représentant 72 % du total des captures en 2016. Les captures sont relativement stables, affichant une augmentation de seulement 3 % entre 2011 et 2015 ; elles ont toutefois augmenté de 11 % entre 2015 et 2016. Les États membres de l'UE ont fourni entre 88 % et 91 % des captures totales entre 2011 et 2016.

Table 14. **PRINCIPAUX PAYS PÊCHEURS DE TOURTEAU** (en milliers de tonnes)

Pays	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Royaume-Uni	25,8	27,3	28,0	32,1	29,0	33,8
Irlande	6,7	6,3	6,4	7,1	7,2	7,3
Norvège	5,3	5,0	5,2	4,6	4,7	4,9
France	7,0	6,1	5,9	6,1	4,6	4,5
Pays-Bas	0,4	0,5	0,6	0,6	0,5	0,6
Autre	0,6	0,8	0,8	0,7	0,9	1,1
Total	**45,8**	**45,9**	**46,9**	**51,2**	**47,0**	**52,1**
Total UE	**40,4**	**40,9**	**41,7**	**46,6**	**42,2**	**47,2**

Source : Eurostat.

DÉBARQUEMENTS DANS L'UE

Les débarquements correspondent à la quantité de crabe déchargée dans un pays donné par l'ensemble des navires de pêche, indépendamment du pavillon du navire. Par conséquent, il est possible que les débarquements ne correspondent pas aux captures nationales représentant les captures de l'ensemble des navires de ce pays, indépendamment du port de débarquement.

En 2016, le total des débarquements de crabe dans l'UE a atteint 55.500 tonnes, soit une augmentation de 6 % par rapport à l'année précédente. Plus de la moitié du volume a été débarquée au Royaume-Uni, suivi par la France (17 %), l'Irlande (14 %) et la Grèce (5 %). En valeur, la part des débarquements est relativement similaire à celle du volume au Royaume-Uni, suivi par la France (21 %), l'Irlande (10 %) et l'Espagne (7 %).

Table 15. **DÉBARQUEMENTS DE CRABE DANS L'UE** (en millions d'euros et en milliers de tonnes)

Pays	2012		2013		2014		2015		2016	
	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Royaume-Uni	48,6	29,3	45,4	28,6	53,3	32,5	54,3	29,0	57,8	32,0
France	23,2	10,3	23,5	10,4	24,5	11,1	21,1	9,1	21,2	9,7
Irlande	8,9	6,2	9,1	6,1	8,2	6,1	7,6	7,0	10,2	7,8
Espagne	6,0	0,9	6,6	1,3	14,1	3,1	12,5	1,7	7,2	1,4
Grèce	0,6	0,5	0,5	0,5	1,1	0,8	1,5	1,3	3,3	2,8
Pays-Bas	0,9	1,0	1,0	0,8	0,7	0,5	1,9	2,7	0,5	0,5
Total	**90,2**	**49,5**	**88,4**	**48,7**	**103,9**	**55,3**	**101,9**	**52,2**	**102,9**	**55,5**

Source : EUMOFA / Eurostat.

Table 16. **DÉBARQUEMENTS PAR ESPÈCE DANS L'UE** (en millions d'euros et en milliers de tonnes)

Espèce	2012		2013		2014		2015		2016	
	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Tourteau	64,7	39,3	64,3	38,5	71,9	43,0	69,8	40,3	74,3	42,5
Araignée européenne	11,5	4,9	10,7	4,8	11,6	5,5	12,9	5,6	13,5	6,0
Étrille commune	8,6	2,5	7,4	2,1	8,0	2,2	8,2	2,4	8,6	2,1
Crabes de mer	2,4	1,1	4,0	1,6	11,3	3,8	8,9	2,7	4,7	3,8
Gériocrabe rouge	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,5	0,0
Crabe vert	0,7	1,2	0,6	1,1	0,6	1,1	0,6	0,6	0,4	0,6
Total	**90,2**	**49,5**	**88,4**	**48,7**	**103,9**	**55,3**	**101,9**	**52,2**	**102,9**	**55,5**

Source : EUMOFA / Eurostat.

Table 17. **PRIX MOYEN DES DÉBARQUEMENTS DE TOURTEAU - PAYS SÉLECTIONNÉS ET TOTAL DE L'UE (en EUR/kg)**

Pays	2012	2013	2014	2015	2016
France	2,4	2,6	2,6	2,8	2,7
Royaume-Uni	1,5	1,5	1,6	1,8	1,7
Irlande	1,4	1,5	1,3	1,1	1,3
UE	**1,6**	**1,7**	**1,7**	**1,7**	**1,7**

Source : Eurostat.

Dans l'Union européenne, le prix moyen des débarquements de crabe a augmenté de 7 % (passant de 1,82 EUR/kg en 2012 à 1,95 EUR/kg en 2015) mais a diminué en 2016 (1,85 EUR/kg), se rapprochant des niveaux atteints en 2012. Dans les trois principaux États membres pour les débarquements de crabe, le prix a fluctué par rapport à 2012. Entre 2012 et 2016, le prix moyen était plus élevé d'environ 70 % en France qu'en Irlande.

En France, sur la période analysée, les prix au débarquement du crabe sont restés relativement stables malgré une augmentation du prix du tourteau (qui est passé de 2,45 EUR/kg en 2012 à 2,73 EUR/kg en 2016). La stabilité du prix a été le fait de la part croissante de l'araignée européenne dans le total des débarquements de crabe et du prix inférieur de l'espèce (1,78 EUR/kg en 2016, soit 35 % de moins que le prix du tourteau).

Figure 9. **PRIX MOYEN AU DÉBARQUEMENT DU CRABE DANS L'UE ET DANS LES ÉTATS MEMBRES SÉLECTIONNÉS** (en EUR/kg)

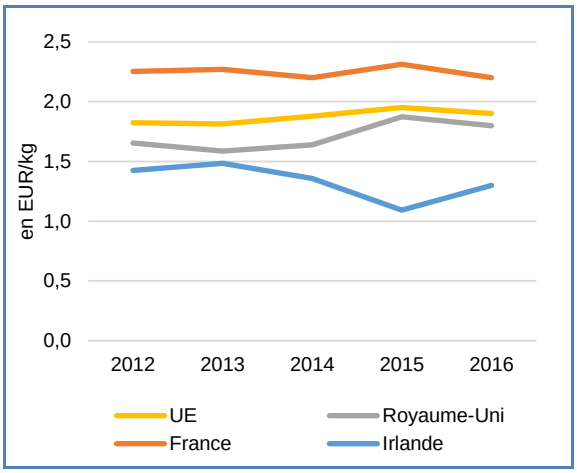

Source : EUMOFA / Eurostat.

3.2.2. Commerce

IMPORTATIONS DE L'UE

En 2010 et 2011, les importations hors UE de crabe ont atteint 15.000 tonnes. De 2012 à 2016, le volume des importations a diminué d'environ 12.000 tonnes par an. À l'exception des faibles volumes provenant de Norvège, les importations de crabe sont représentées par des espèces de crabe autres que le tourteau, dont plus de la moitié provient d'Asie. Selon les flux commerciaux (du Canada et des États-Unis aux principaux pays exportateurs asiatiques), la majeure partie du volume importé est représentée par le crabe des neiges et le crabe royal. Les importations sont également composées de crabe issu de l'aquaculture ou de la pêche asiatiques, à savoir le crabe chinois ou l'étrille bleue.

Bien que les échanges intra-UE sont surtout composés de crabe entier, congelé et frais, les importations hors UE sont principalement constituées de produits à base de crabe en conserve ou élaborés et de crabe entier congelé.

En 2016, les principaux importateurs de l'UE étaient la France (92,8 millions d'euros), l'Espagne (53,4 millions d'euros), l'Allemagne (33,1 millions d'euros) et la Belgique (28,5 millions d'euros), toutes origines (intra et extra-UE) et tous modes de conservation confondus.

Figure 10. **IMPORTATIONS HORS UE DE CRABE** (en milliers de tonnes et en millions d'euros)

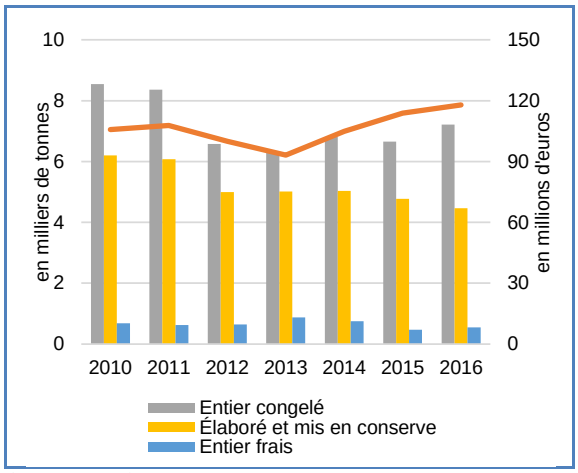

Source : EUMOFA.

Figure 11. **ÉCHANGES INTRA-UE ET IMPORTATIONS HORS UE DE CRABE - PAR MODE DE PRÉSENTATION ET DE CONSERVATION** (en volume)

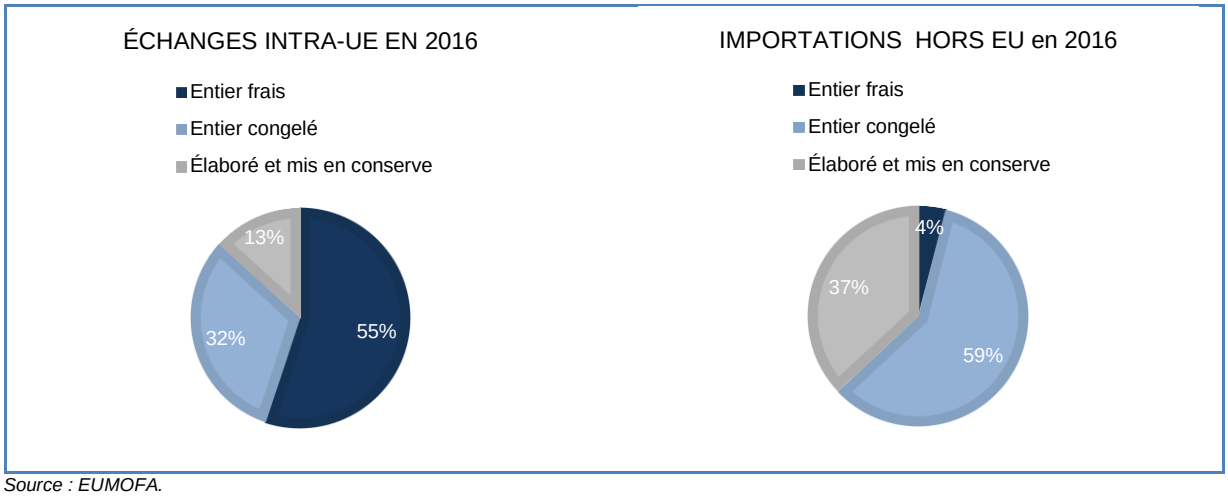

Source : EUMOFA.

EXPORTATIONS DE L'UE

Le volume des exportations hors UE a augmenté, passant d'environ 2.000 tonnes en 2010 à plus de 10.000 tonnes en 2016. Cette hausse correspondant à une augmentation en valeur des exportations de 14 millions d'euros en 2010 à 76 millions d'euros en 2016. La croissance des exportations de crabe est surtout le fait d'une augmentation du crabe entier congelé en provenance des Pays-Bas, du Royaume-Uni et d'Espagne. Le volume des exportations de crabe entier congelé provenant de ces trois pays était de 200 kg en 2010 puis a augmenté à 6.100 tonnes en 2016.

Au cours de la même période, les volumes des exportations hors UE de tourteau ont été multipliés par 11, passant d'environ 260 tonnes en 2010 à 3.000 tonnes en 2016. Cette hausse a surtout été le fait d'une augmentation des exportations vers les pays asiatiques, notamment la Chine, le Japon, l'Indonésie, Hong-Kong, la République de Corée et le Vietnam. Des importations presque inexistantes et des exportations s'élevant à 3.000 tonnes montrent que le taux d'autosuffisance du crabe dans l'UE est supérieur à 100 %.

Figure 12. **EXPORTATIONS HORS UE DE CRABE**
(en milliers de tonnes et en millions d'euros)

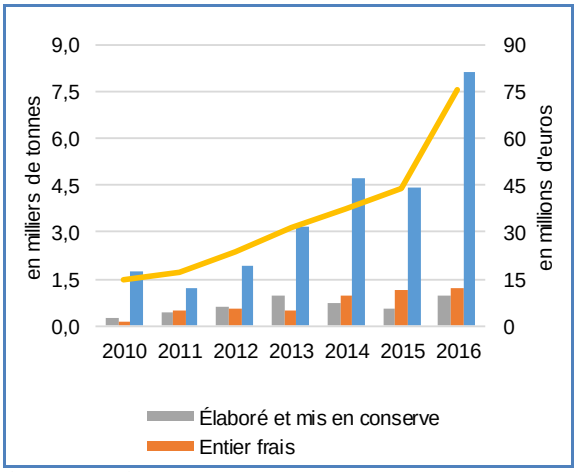

Source : EUMOFA.

3.3. Consommation

Sur le marché européen, le tourteau est disponible vivant et transformé. Les opérations communes de transformation sont : la première transformation (à savoir crabe entier cuit, en pinces ou en chair décortiquée), la deuxième transformation (à savoir la chair mélangée, de crabe blanc et de tourteau, fraîche, congelée, pasteurisée ou en conserve) et la troisième transformation (à savoir le crabe comme ingrédient d'un autre produit, notamment les pâtés, les pâtes et les galettes de crabe).[28]

Le tourteau n'est pas un achat quotidien, mais il existe des disparités très fortes entre les modes de consommation du tourteau par les consommateurs des Îles britanniques et ceux d'Europe continentale. Au Royaume-Uni, le tourteau s'achète en moyenne deux fois par an, à toute époque de l'année. Sur le continent, la consommation de tourteau est davantage associée à des évènements sociaux pour des occasions spéciales.[29]

4. Consommation

CONSOMMATION DES MÉNAGES DANS L'UNION EUROPÉENNE

En septembre 2017, la consommation de produits frais de la pêche et de l'aquaculture a augmenté tant en volume qu'en valeur en Allemagne (respectivement, + 5 % et + 3 %), en Espagne (respectivement, + 2 % et + 6 %) et en Suède (respectivement, + 3 % et + 5 %) par rapport au mois de septembre 2016. La consommation a diminué tant en valeur qu'en volume dans le reste des États membres analysés.
En septembre 2017, la plus forte augmentation en volume a été observée en Allemagne et la plus forte augmentation en valeur a été enregistrée en Espagne, tandis que la plus forte baisse (en volume et en valeur) a été enregistrée en Irlande.

Parmi les États membres consultés, la plus forte augmentation en valeur a été enregistrée aux Pays-Bas (+ 61 %), suivis par la Pologne (+ 35 %) par rapport au mois d'août 2017. Le volume a diminué en Suède (– 22 %), suivie par le Portugal (– 17 %), la Hongrie (– 13 %) et le Danemark (– 3 %).

Table 18. **SEPTEMBRE : BILAN DANS LES PAYS DÉCLARANTS** (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Consommation par habitant 2015* (équivalent poids vif) kg/par habitant/an	Septembre 2015		Septembre 2016		Août 2017		Septembre 2017		Évolution de septembre 2016 à septembre 2017	
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Danemark	22,9	610	8,34	597	8,92	572	8,44	557	8,22	7 %	8 %
Allemagne	13,4	5.420	66,67	5.200	72,90	5.240	77,47	5.450	75,38	5 %	3 %
France	33,9	19.070	184,46	20.119	201,11	17.189	178,48	19.048	195,46	5 %	5 %
Hongrie	4,8	300	1,52	264	1,66	317	1,60	277	1,48	5 %	11 %
Irlande	22,1	1.216	16,27	1.300	18,35	1.004	14,41	1.074	15,48	17 %	16 %
Italie	28,4	30.107	237,57	29.879	244,27	27.148	226,69	30.396	252,96	2 %	4 %
Pays-Bas	22,2	4.114	44,76	3.810	46,35	2.141	26,35	3.380	42,35	11 %	9 %
Pologne	13,6	4.702	25,05	4.063	21,80	2.632	15,63	3.737	21,16	8 %	3 %
Portugal	55,9	5.172	29,19	4.975	30,44	5.521	36,20	4.607	29,65	7 %	3 %
Espagne	45,2	56.166	391,46	54.069	391,72	45.439	342,84	54.930	415,97	2 %	6 %
Suède	26,9	944	12,04	735	10,61	968	15,91	756	11,16	3 %	5 %
Royaume-	24,3	28.018	322,37	28.701	293,29	22.036	221,10	28.260	285,35	2 %	3 %

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 07/12/2017).
** Les données relatives à la consommation par habitant pour tout le poisson et produits de la mer de l'ensemble des États membres de l'UE sont disponibles sur : http://www.eumofa.eu/documents/20178/108446/Le+march%C3%A9+europ%C3%A9en+du+poisson+2017.pdf*

Globalement, en Allemagne et en Italie, la consommation de produits de la pêche et de l'aquaculture était orientée à la hausse (en valeur et en volume) au mois de septembre. Six États membres (le Danemark, la Hongrie, l'Irlande, les Pays-Bas, la Pologne et la Suède) ont enregistré une baisse tant en valeur qu'en volume. En France, au Portugal et en Espagne, le volume a baissé tandis que la valeur a augmenté. La tendance inverse a été observée au Royaume-Uni, où le volume a augmenté et la valeur a diminué. Au cours des trois derniers mois de septembre, la consommation (en volume) de produits frais de la mer par les ménages était inférieure à la moyenne annuelle au Danemark (– 21 %), en Hongrie (– 42 %), en Pologne (– 25 %), au Portugal (– 6 %), en Espagne (– 2 %) et en Suède (– 2 %). La consommation par les ménages (en valeur) était supérieure à la moyenne annuelle dans la majeure partie des États membres analysés, à l'exception du Danemark (– 20 %), de la Hongrie (– 26 %) et de la Pologne (– 12 %). Pour le reste des États membres analysés, la valeur était supérieure à la moyenne.

Les données les plus récentes relatives à la consommation pour le mois d'**octobre 2017** sont disponibles sur le site EUMOFA. Il est possible de les consulter ici.

4.1. LA PLIE FRAÎCHE

Habitat : Espèce démersale vivant dans des eaux peu profondes près de la côte ou sur des fonds sableux jusqu'à 150 m.
Zone de capture : Du Golfe de Gascogne, dans le sud, à la Manche, à la Mer du Nord, à la Mer d'Irlande et jusque dans la Baltique et sur la côte norvégienne de la mer de Barents.[30]
Principaux pays producteurs en Europe : Danemark, Belgique, Royaume-Uni, France et Allemagne.[31]
Méthode de production : Pêche.
Principaux consommateurs dans l'UE : Royaume-Uni, Danemark, Pays-Bas et Allemagne.
Présentation : Poisson entier ou en filets.
Conservation : Fraîche, congelée.
Modes de préparation : Grillée, rissolée, cuite au four.

Nous avons parlé de la **plie** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

Premières ventes : Belgique (2/2016, 6/2014, janvier 2013), Danemark (8/2015, juin 2013), Suède (6/2016).

Thème du mois : La plie au Pays-Bas (8/2016, 3/2015).

Consommation : Allemagne (2/2016), Pays-Bas (2/2016, 5/2015), Suède (2/2016, 5/2015), Royaume-Uni (2/2016, 5/2015).

APERÇU DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES EN ALLEMAGNE, AUX PAYS-BAS ET AU ROYAUME-UNI

Entre l'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, la consommation de poisson et de produits de la mer par habitant a été plus élevée au Royaume-Uni. Cependant, ces trois États membres ont enregistré une consommation par habitant inférieure à la moyenne européenne.

Au Royaume-Uni, en 2015, la consommation par habitant a atteint 24,3 kg par habitant, soit 3 % de moins que la moyenne européenne (25,1 kg), 10% de plus qu'aux Pays-Bas et 82 % de plus qu'en Allemagne. Aux Pays-Bas, la consommation par habitant était de 22,2 kg, soit 66 % de plus qu'en Allemagne (13,4 kg). Consultez le tableau 18 pour en savoir plus sur la consommation par habitant dans l'UE.

Les prix de détail de plie fraîche ont surtout fluctué pendant la période janvier 2014-septembre 2017 en Allemagne et aux Pays-Bas. Le volume a également connu une variation mensuelle considérable. Les ventes en volume de plie ont été nettement plus importantes au Royaume-Uni qu'en Allemagne et aux Pays-Bas.

Figure 13. **PRIX DE DÉTAIL DE LA PLIE FRAÎCHE**

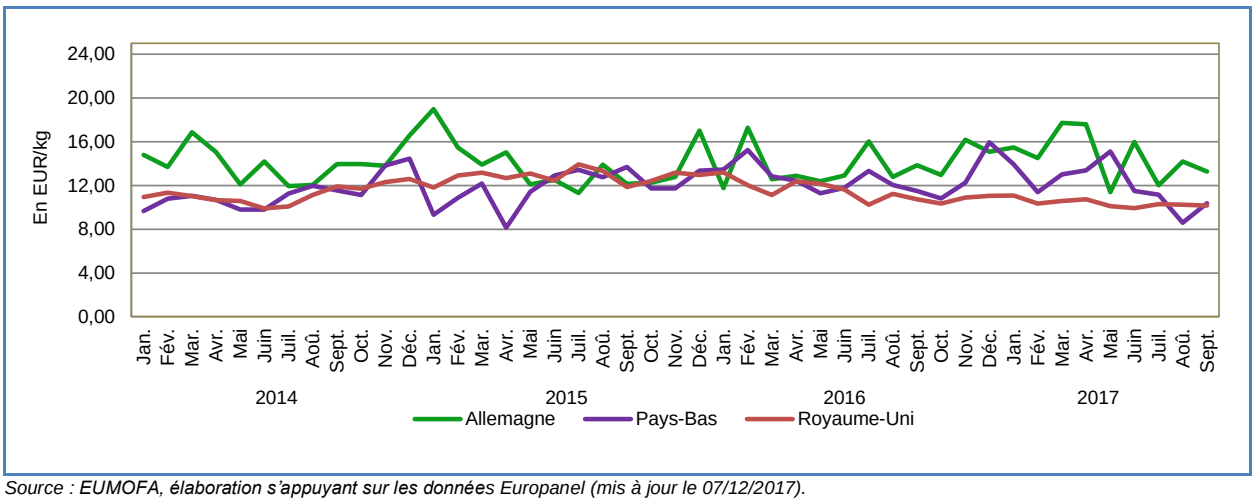

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 07/12/2017).

Figure 14. **VENTES EN VOLUME DE PLIE FRAÎCHE**

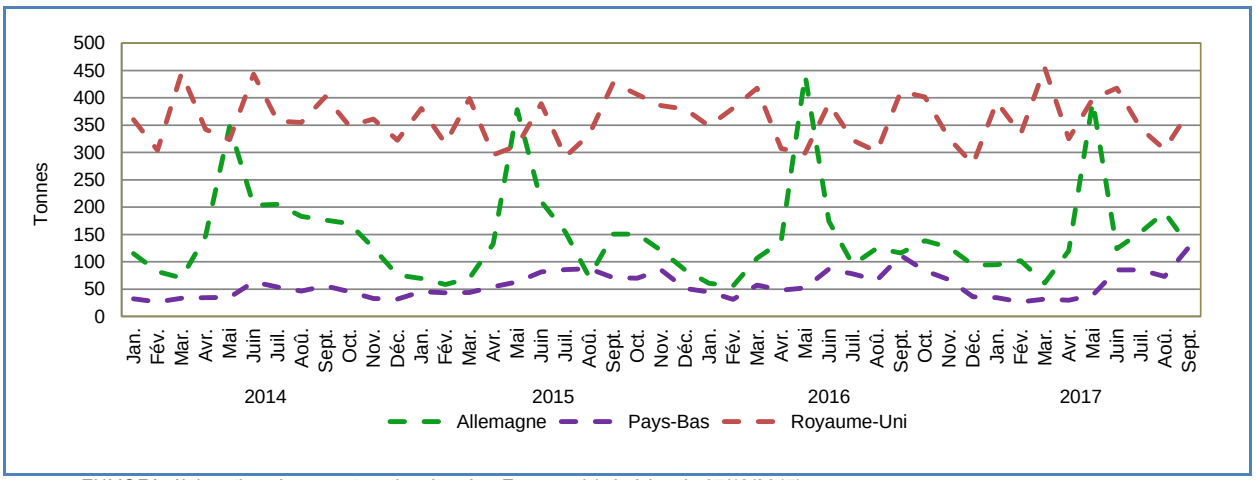

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 07/12/2017).

TENDANCE DE LA CONSOMMATION EN ALLEMAGNE

Tendance sur le long terme, janvier 2014-septembre 2017 : légère augmentation des prix et légère baisse en volume.
Prix moyen : 14,08 EUR/kg (2014), 13,95 EUR/kg (2015), 13,89 EUR/kg (2016).
Consommation totale en volume : 1.903 tonnes (2014), 1.656 tonnes (2015), 1.672 tonnes (2016).

Tendance sur le court terme, janvier-septembre 2017 : légère baisse des prix et légère augmentation en volume.
Prix moyen : 14,69 EUR/kg.
Consommation totale en volume : 1.371 tonnes.

Figure 15. **PRIX DE DÉTAIL ET VENTES EN VOLUME DE PLIE FRAÎCHE EN ALLEMAGNE**

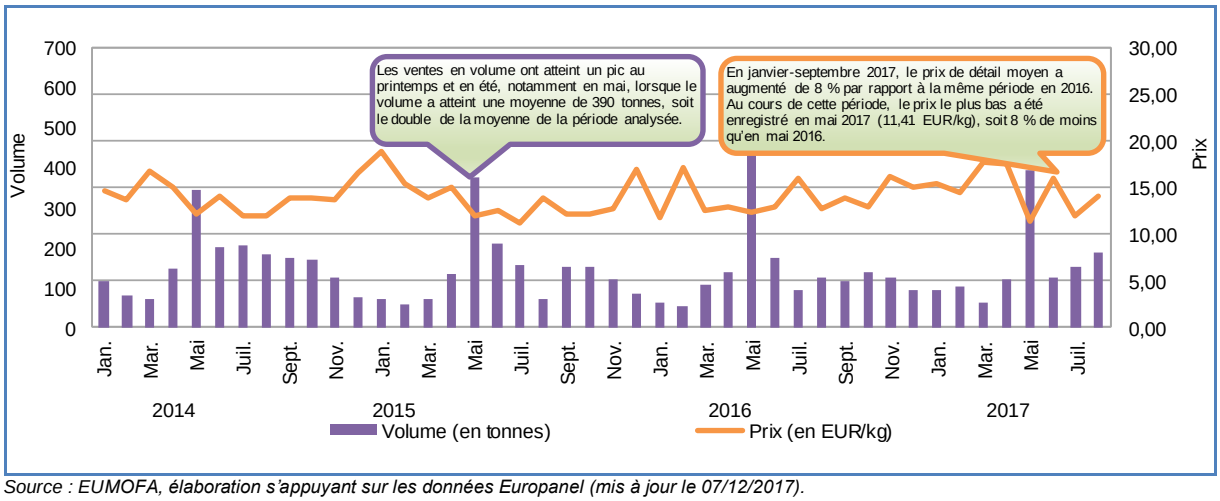

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 07/12/2017).

TENDANCE DE LA CONSOMMATION AUX PAYS-BAS

Tendance sur le long terme, janvier 2014-septembre 2017 : augmentation des prix et en volume.
Prix moyen : 11,33 EUR/kg (2014), 11,80 EUR/kg (2015), 12,75 EUR/kg (2016).
Consommation totale en volume : 493 tonnes (2014), 784 tonnes (2015), 765 tonnes (2016).

Tendance sur le court terme, janvier-septembre 2017 : baisse des prix et augmentation en volume.
Prix moyen : 12,05 EUR/kg.
Consommation totale en volume : 533 tonnes.

Figure 16. **PRIX DE DÉTAIL ET VENTES EN VOLUME DE PLIE FRAÎCHE AUX PAYS-BAS**

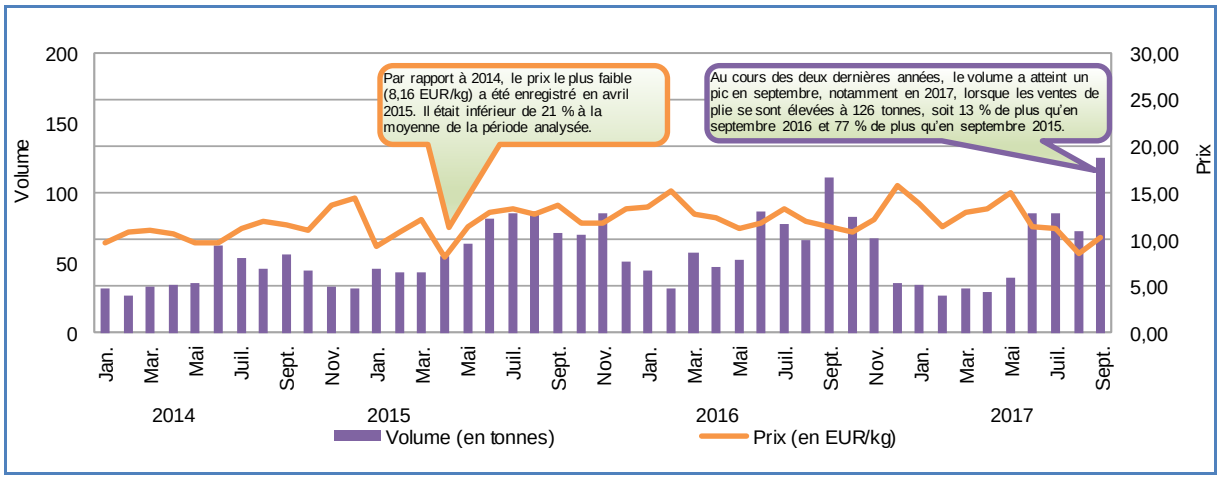

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 07/12/2017).

TENDANCE DE LA CONSOMMATION AU ROYAUME-UNI

Tendance sur le long terme, janvier 2014-septembre 2017 : baisse des prix et légère baisse en volume.
Prix moyen : 11,18 EUR/kg (2014), 12,82 EUR/kg (2015), 11,42 EUR/kg (2016).
Consommation totale en volume : 4.367 tonnes (2014), 4.367 tonnes (2015), 4.318 tonnes (2016).

Tendance sur le court terme, janvier-septembre 2017 : légère baisse des prix et en volume.
Prix moyen : 10,39 EUR/kg.
Consommation totale en volume : 3.347 tonnes.

Figure 17. **PRIX DE DÉTAIL ET VENTES EN VOLUME DE PLIE FRAÎCHE AU ROYAUME-UNI**

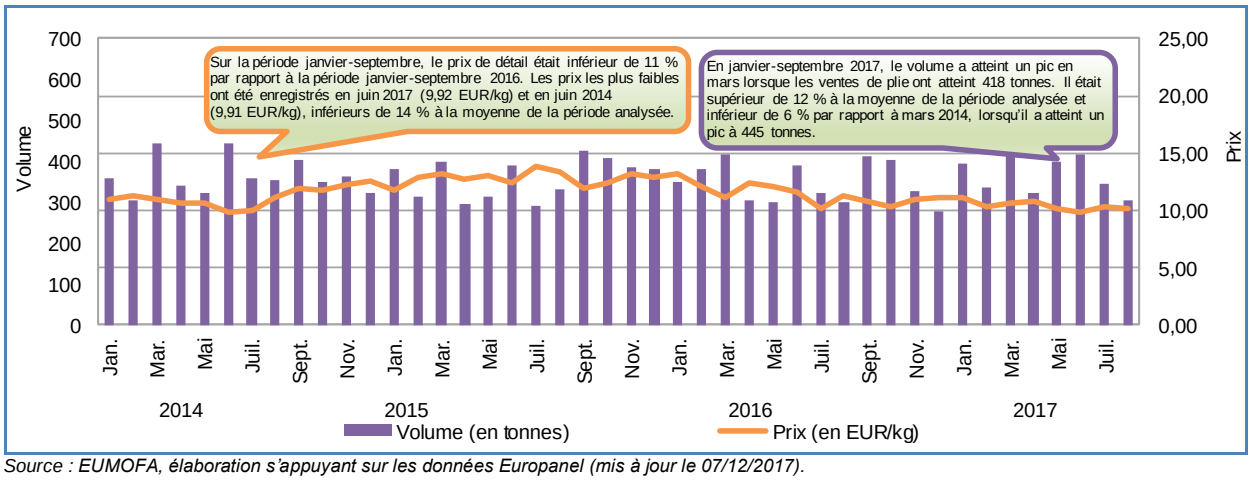

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 07/12/2017).

5. Contexte macro-économique

5.1. CARBURANT MARITIME

Figure 18. **PRIX MOYEN DE CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (en EUR/litre)**

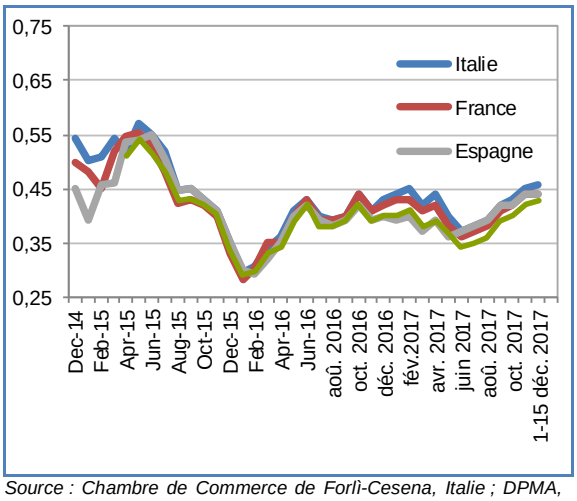

Source : Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; ARVI (janvier 2013-mars 2016), Espagne ; MABUX (de juin 2016 au 1er -15 décembre 2017).

La première quinzaine de décembre 2017, le prix du carburant dans les ports français de Lorient et Boulogne était de 0,44 EUR/litre, est resté inchangé par rapport à la même période en novembre 2017 et a augmenté de 8 % par rapport à la première quinzaine de décembre 2016.

Du 1er au 15 décembre 2017, dans les ports italiens d'Ancône et de Livourne, le prix moyen du carburant maritime était de 0,46 EUR/litre. Il a augmenté de 1 % par rapport à la même période en novembre 2017 et en décembre 2016.

Le prix du carburant maritime dans les ports de La Corogne et de Vigo en Espagne a atteint une moyenne de 0,44 EUR/litre en octobre 2017 et est resté inchangé par rapport à la première quinzaine de décembre 2017. Il était supérieur de 13 % par rapport à la même période en décembre 2016.

Le prix du carburant observé dans les ports britanniques de Grimsby et d'Aberdeen s'élevait à 0,43 EUR/litre et a augmenté de 2 % par rapport à la première quinzaine du mois précédent et à la même période en 2016.

5.2. PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES ET DU POISSON

En novembre 2017, l'inflation annuelle dans l'UE a augmenté à 1,8 % alors qu'elle était à 1,7 % au mois d'octobre 2017. L'année précédente, le taux d'inflation avait atteint 0,6 %. En novembre 2017, les taux annuels les plus faibles ont été enregistrés à Chypre (+ 0,2 %), en Irlande (+ 0,5 %) et en Finlande (+ 0,9 %), tandis que les taux annuels les plus élevés ont été observés en Estonie (+ 4,5 %), en Lituanie (+ 4,2 %) et au Royaume-Uni (+ 3,1 %).

L'inflation annuelle s'est accrue dans 15 États membres, est restée stables dans 9 autres (Irlande, France, Croatie, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte et Autriche) et a baissé dans les quatre derniers (République tchèque, Danemark, Chypre et Portugal) par rapport à octobre 2017.

En novembre 2017, les prix des aliments et boissons non alcooliques et les prix du poisson et des produits de la mer ont légèrement augmenté (respectivement, + 0,3 % et + 0,2 %) par rapport au mois précédent (octobre 2017).

Les prix des denrées alimentaires ont augmenté de 3,1 % à l'instar des prix du poisson qui ont augmenté davantage (+ 6,9 %).

Table 4. **INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION HARMONISÉ DANS L'UE (2016 = 100)**

IPCH	Nov. 2015	Nov. 2016	Oct. 2017	Nov. 2017
Aliments et boissons non alcooliques	100,01	100,30	102,82	103,09
Poisson et produits de la mer	100,27	103,54	107,01	107,20

Source : Eurostat.

5.3. TAUX DE CHANGE

Au cours de la première quinzaine de décembre 2017, l'euro s'est apprécié par rapport à la couronne norvégienne (+ 3,2 %), le dollar américain (+ 1,3 %) et le yen japonais (+ 0,6 %) par rapport à la même période en novembre 2017. Au cours des six derniers mois, l'euro a fluctué autour de 1,17 par rapport au dollar américain. Par rapport à l'année précédente (la première quinzaine de décembre 2016), l'euro s'est apprécié de 9,2 % par rapport à la couronne norvégienne, de 10,9 % par rapport au yen japonais et de 11,0 % par rapport au dollar américain.

Table 5. **TAUX DE CHANGE DE L'EURO PAR RAPPORT À TROIS DEVISES SÉLECTIONNÉES**

Devise	1er-15 Déc. 2015	1er-15 Déc. 2016	1er-15 Nov. 2017	1er-15 Déc. 2017
NOK	9,3851	8,9836	9,5035	**9,8121**
JPY	132,68	120,16	132,44	**133,24**
USD	1,0843	1,0639	1,1653	**1,1808**

Source : Banque centrale européenne.

Figure 19. **TENDANCE DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO**

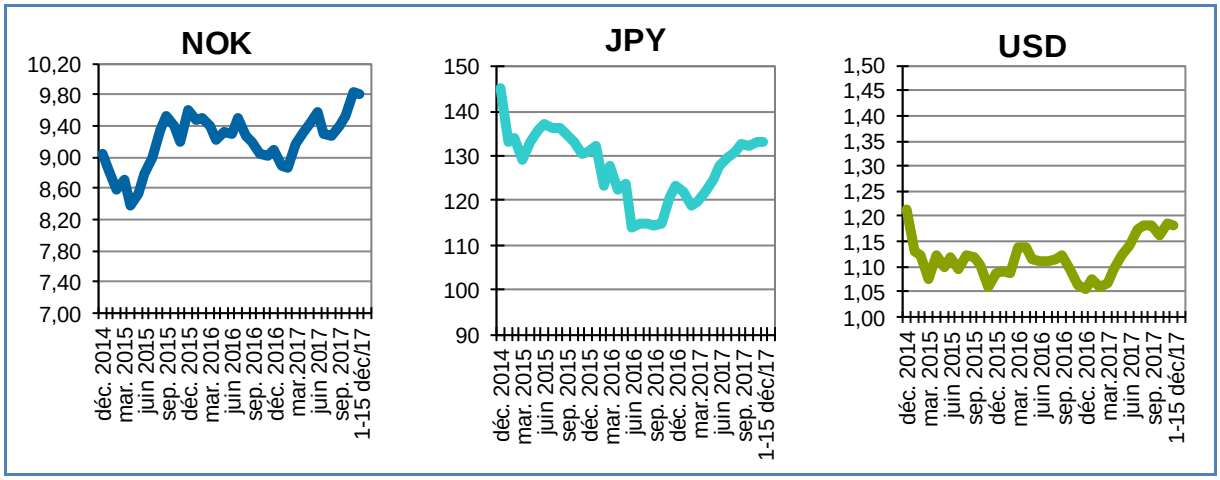

Source : Banque centrale européenne.

5.4. CONTEXTE ÉCONOMIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

Au cours du troisième trimestre 2017, le taux du PIB désaisonnalisé a augmenté de 0,6 % par rapport au trimestre précédent. Au deuxième trimestre 2017, le PIB a progressé de 0,7 %. Au troisième trimestre 2017, le PIB désaisonnalisé a augmenté de 2,6% (par rapport au même semestre en 2016), après avoir augmenté de 2,4 % au deuxième trimestre 2017.[32]

EUMOFA Faits saillants du mois est publié par la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche de la Commission Européenne.

Éditeur : Commission européenne, Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche, Directeur général

Avertissement : Bien que la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche soit responsable de la production d'ensemble de cette publication, les opinions et conclusions présentées dans ce rapport n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission ou de ses membres.

© European Union, 2017
KL–AK-17-11–FR–N
ISSN 2363-409X
Photographies © Eurofish; Seafish; Swiss Ministry of Foreign Affairs; FAO.

Reproduction autorisée sous réserve de mention de la source.

POUR INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET COMMENTAIRES :
Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche
B-1049 Bruxelles
Tél. +32 229–50101
E-mail : contact-us@eumofa.eu

CE RAPPORT A ÉTÉ ÉTABLI À PARTIR DE DONNÉES EUMOFA ET DES SOURCES SUIVANTES :

Premières ventes : DG MARE ; CICTA ; www.fishchoice.com ; FAO.

Approvisionnement mondial : Commission européenne, Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche (DG MARE) ; Nations Unies ; FAO ; fish-news.com ; worldfishing.net ; L'Agence agricole du Danemark.

Étude de cas : FAO ; OFAG ; CE ; Nielsen Suisse ; Institut de Recherche marine, Bergen ; Seafish ; ACRUNET ; IBID.

Consommation : Eurobaromètre.

Contexte macro-économique : EUROSTAT ; BCE ; Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; ARVI, Espagne ; MABUX.

Les données de première vente sont disponibles dans un document annexe sur le site EUMOFA. Les analyses sont effectuées sur les données après agrégation (principales espèces commerciales).

L'**Observatoire du marché européen pour la pêche et les produits de l'aquaculture** (EUMOFA) a été développé par la Commission européenne. Il constitue l'un des outils de la nouvelle Politique de Marché dans le cadre de la réforme de la Politique Commune des Pêches. [Règlement (UE) n ° 1379/2013 art. 42].

EUMOFA est un **outil d'intelligence économique**, qui fournit régulièrement des prix hebdomadaires, les tendances de marché mensuelles et des données structurelles annuelles tout au long de la filière.

La base de données est alimentée par des données fournies et validées par les États Membres et les institutions européennes. Elle est disponible en 24 langues.

Le site d'EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante : www.eumofa.eu/fr.

Office des publications de l'Union européenne

6. Références

[1]Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques, céphalopodes, crustacés, poissons plats, poissons d'eau douce, poissons de fond, produits aquatiques divers, autres poissons marins, salmonidés, petits pélagiques, et thon et thonidés.

[2] https://www.iccat.int/Documents/Recs/compendiopdf-e/2016-05-e.pd f

[3] https://ec.europa.eu/fisheries/sites/fisheries/files/docs/body/tuna_2005_en.pdf .

[4] http://eur-lex.europa.eu/legal-content/ET/TXT/PDF/?uri=CELEX:32017R0127&from=EN

[5] CICTA, http://www.iccat.int/com2017/DocENG/PLE_102_ENG.pdf

[6] http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32007R0520&from=EN

[7] https://www.cbi.eu/market-information/fish-seafood/fresh-tuna/

[8] Bergstad O. A., Hareide N. R. Ling, blue ling, and tusk of the North-East Atlantic, Fisken og Havet, 1996, vol. 15 (pp. 1–126).

[9] RÈGLEMENT DU CONSEIL, 2017/127, http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32017R0127&from=EN

[10] http://www.fao.org/fishery/species/2220/en

[11] https://ec.europa.eu/fisheries/eu-ministers-agree-fishing-catch-limits-atlantic-and-north-sea-2018_en

[12] https://www.un.org/press/en/2017/ga11985.doc.htm

[13] https://ec.europa.eu/research/sam/index.cfm?pg=oceanfood

[14] https://ec.europa.eu/maritimeaffairs/content/eu-and-arctic-partners-agree-prevent-unregulated-fishing-high-seas_en

[15] http://www.fao.org/in-action/globefish/market-reports/resource-detail/en/c/1070064/

[16] http://fish-news.com/cfn/regions-ports-rank-highly-in-noaas-fisheries-of-the-us-report/#sthash.hbNj22it.dpbs

[17] http://www.blic.rs/vesti/ekonomija/budimirovic-srbija-bi-mogla-da-proizvodi-ribu-cak-25-puta-vise-nego-sada/tc2cd7p

[18] L'Agence agricole du Danemark http://eng.lbst.dk/

[19] https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/agriculture-sylviculture/chasse-peche-pisciculture/peche.html

[20] Nom donné par les pêcheurs suisses au poisson blanc, venant de l'espèce indigène *Coregonus fera,* disparue des lacs suisses. Désormais, le poisson blanc capturé dans les lacs suisses est surtout représenté par les espèces *Coregonus albula* ou *Coregonus palaea*.

[21] Classification EUMOFA : principales espèces commerciales.

[22] Classification EUMOFA.

[23] Office fédéral de l'agriculture OFAG – Bulletin du marché de la viande mars 2017

[24] Nielsen Suisse

[25] http://www.imr.no/temasider/skalldyr/taskekrabbe/en

[26] http://www.seafish.org/media/publications/SeafishResponsibleSourcingGuide_CrabsLobsters_201309.pdf

[27] Règlement (CE) nº 2406/96 du Conseil du 26 novembre 1996 fixant des normes communes de commercialisation pour certains produits de la pêche

[28] http://www.acrunet.eu/images/ACRUNET/Technical_Reports/Activity_5/ACRUNET_Technical_Report_Activity5_Action1.pdf

[29] Ibid.

[30] http://www.eumofa.eu/documents/20178/22933/Monthly+Highlights+-+N.2-2016.pdf /

[31] EUMOFA.

[32]http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/8515977/2-07122017-AP-EN.pdf /